

L'IMAM MALIEN MAHMOUD DICKO DEPUIS ALGER :

«Le Mali est au bord du gouffre»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7865 - DIMANCHE 14 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DURANT LES JOURS DE FÊTE

Hécatombe sur les routes

Page 24

RAISON DES TENSIONS ENTRE L'IRAN ET ISRAËL

LES PRIX DU PÉTROLE S'EMBALLENT



L'attente d'une riposte iranienne contre Israël et l'éventualité d'une perturbation de l'offre de pétrole ont dopé les cours de l'or noir ces derniers jours. Les prix du baril sont montés à un pic de plus de cinq mois à la clôture de la semaine.

Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle feuille de route pour les doctorants

Page 3

APRÈS UN LONG WEEK-END

C'est la reprise !

Page 5

FRANCE

DEUX ALGÉRIENS TUÉS À BORDEAUX PAR UN AFGHAN

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CAMPAGNE 2024 DE PÊCHE AU THON ROUGE

Plus d'une trentaine de demandes déposées

Trente-quatre demandes de participation à la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2024, devant être lancée le 26 mai prochain, ont été déposées par les armateurs auprès des directions locales de la pêche et de l'aquaculture. C'est ce qu'a indiqué, hier, Aomar Ouchelli, sous-directeur de la grande pêche et de la pêche spécialisée au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.

Le responsable a expliqué que ces demandes interviennent suite à la publication de l'avis de participation à cette campagne, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national.

Il a ajouté qu'au cours de la prochaine réunion de la commission ministérielle chargée des préparatifs de la campagne de pêche au thon rouge, ces demandes seront étudiées avant l'octroi aux armateurs retenus leurs quotas individuels parmi le quota national de thon rouge. Ces quotas sont fixés cette année à 2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la campagne de 2023.

En outre, le responsable du secteur de la pêche a souligné que la prochaine étape dans les préparatifs de la campagne de pêche au thon en haute mer est la délivrance des permis de pêche aux armateurs retenus avant de constituer des groupes de pêche conjoints et



Les préparatifs vont bon train.

de ficeler les détails techniques de l'opération.

M. Ouchelli a également fait savoir que dans un autre volet de ces préparatifs, 34 contrôleurs, parmi le corps des inspecteurs de pêche, seront désignés pour cette campagne de 2024. Il a ainsi relevé qu'une fois la liste des contrôleurs arrêtée, des briefings relatifs aux recommandations de ce type de pêche, conformément à la réglementation nationale et internationale en vigueur, seront assurés à ce staff qui accompagnera les navires.

Les préparatifs englobent l'élaboration de la liste des stagiaires parmi les jeunes lieutenants relevant des établissements de pêche sous tutelle qui devront prendre part à cette campagne.

Il a ainsi assuré que cet événement constitue « un atelier apprentissage pour les stagiaires » qui leur permettra de se familiariser avec l'opération de pêche et son environnement technique et logistique, notamment.

Par ailleurs, M. Ouchelli a également relevé que la campagne de pêche au thon rouge de 2024 est marquée par l'inscription auprès de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), d'une ferme algérienne d'engraissement de thon, prévue au niveau du port de Honaïne dans la wilaya de Tlemcen. Précisant que c'est une première qui ouvre grandement les perspectives de la filière thon en Algérie.

Le même responsable détaille que l'exercice de l'activité d'engraissement de thon passe par son inscription dans le registre de l'ICCAT, tout en indiquant que le projet de cette ferme d'engraissement est en phase d'acquisition des installations requises. Il a ainsi affirmé que « toutes les autorisations locales et internationales nécessaires pour le lancement de ce projet ont été obtenues par l'opérateur propriétaire de cette ferme ».

Il a ajouté que la commission de wilaya de Tlemcen chargée de valider le lieu d'implantation de la ferme a également donné son approbation.

Mettant en avant la valeur ajoutée d'un tel projet pour la filière thon et pour l'économie nationale, M. Ouchelli a assuré que « toute une dynamique sera créée autour de cette ferme d'engraissement de thon rouge ». Ceci notamment les nouveaux emplois requis pour cette activité tels que le remorquage et la plongée.

Il a également assuré que l'entrée en activité de cette ferme permettra à l'Algérie d'exporter, dans un futur proche, du thon engraissé et offrira au secteur de la pêche une opportunité d'augmenter sa contribution dans les exportations hors hydrocarbures et aux revenus en devises.

S. B.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Mobilis en tête du podium suivi de Djezzy et Ooredoo

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Mobilis demeure à la première place du podium des opérateurs en termes d'abonnés aux réseaux GSM, 3G et 4G au 31 décembre 2023, avec 22,51 millions d'abonnés. C'est ce qu'a indiqué le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). L'opérateur Mobilis enregistre ainsi une évolution de son nombre d'abonnés GSM, 3G et 4G avec 22,51 millions d'abonnés à la fin de l'année 2023, contre 21,09 millions à la même période de l'année 2022, relève le rapport. Il est suivi de l'opérateur Djezzy avec 15,89 millions d'abonnés en 2023 (15,17 millions en 2022) et Ooredoo avec 13,10 millions d'abonnés au 31 décembre 2023 (12,74 millions à la même période de 2022).

La part de marché de Mobilis a été estimée à 43,70% au 31 décembre 2023 43,04% durant la même période de 2022, celle de Djezzy a été évaluée à 30,86% en 2023 alors que le taux était de 30,96% en 2022 et d'Ooredoo à 25,44% en 2023 alors qu'il était évalué à26% en 2022).

En outre, le rapport de l'ARPCE indique que le taux de pénétration aux réseaux de la téléphonie mobile e a enregistré une évolution nette de 5,46% en une année, passant de 111,05% au 31 décembre 2022 à 116,50% au 31 décembre 2023. « Cette évolution est due à la légère augmentation du marché de téléphonie mobile d'une part et de la population algérienne d'autre part », a expliqué l'ARPCE, dont le rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,22 millions d'habitant et un nombre de ménages évalué à 7,37 millions au 31 décembre 2023.

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a, quant à lui, enregistré une évolution de 5,11%, passant de 49 millions d'abonnés au 31 décembre 2022 à 51,52 millions à la même période de 2023, relève la même source. Sur les 51,52 millions d'abonnés actifs en 2023 à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G), 3,43 millions étaient abonnés au réseau GSM (4,26 millions en 2022) et 48,09 millions étaient abonnés aux réseaux 3G/4G (44,75 millions en 2022). A la fin de décembre dernier, 95,15% des abonnés ont opté pour la formule prépayée, contre 4,85% pour la formule post-payée.

Concernant l'évolution du marché de l'internet mobile, plus de 48,09 millions d'abonnés ont été enregistrés au 31 décembre 2023, contre 44,75 millions au 31 décembre 2022, soit une hausse de 7,44% en une année, note le même rapport. Sur les 48,09 millions d'abonnés à l'internet mobile à la fin de 2023, plus de 43,06 millions étaient abonnés au réseau mobile 4G (38,79 millions à la fin de 2022) et 5,02 millions à la 3G (5,96 millions au cours de la même période de l'année 2022). L'ARPCE relève, par ailleurs, une évolution de 33,15% du volume de trafic data mobile consommé au dernier trimestre de 2023 où il était estimé à 1102,26 Gigaoctet (Go) contre 827,82 Go durant la même période de 2022. Une hausse du trafic mensuel moyen de la data consommée par abonné estimée à 7,64 Go a été enregistrée en 2023, alors qu'elle était de 6,17 Go en 2022.

Il convient de noter que plus de 53,62 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile ont été enregistrés en 2023 en Algérie, contre 49,45 millions en 2022, soit une évolution de 8,43% en une année, selon ARPCE. Sur les 53,62 millions d'abonnés, 48,09 millions étaient abonnés à l'internet mobile (GSM, 3G et 4G) et 5,53 millions étaient abonnés à l'internet fixe (ADSL, 4G LTE et FTTH) au 31 décembre 2023, relève le rapport.

S'agissant de l'internet fixe, ce marché a enregistré une hausse de 17,66% en l'espace d'une année, passant de 4,70 millions d'abonnés à la fin de 2022 à 5,53 millions d'abonnés à la même période de 2023. L'ARPCE note que sur les 5,53 millions d'abonnés au 31 décembre 2023, plus de 2,72 millions étaient abonnés à l'ADSL et 1,71 million à la 4G LTE. Quant au FTTH (réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile), le nombre d'abonnés a connu une importante évolution passant de 478 172 clients à plus de 1,08 millions en une année. Sur le nombre global des abonnés à l'internet fixe, 97,55% étaient des abonnés résidentiels, contre seulement 2,45% abonnés professionnels. Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixe, 83,75% enregistrent des débits entre 10 Mégabits par seconde (Mbps) et 20 Mbps, 13,30% entre 20 Mbps et 50 Mbps, 1,20% entre 50 Mbps et 100 Mbps et 1,75% plus de 100 Mbps. Le volume du trafic data global consommé au 31 décembre 2023 était estimé à 2344 Gigaoctets (1809 Go à la même période de 2022), tandis que le revenu mensuel moyen par abonné de data était évalué à 1018 dinars en 2023, contre 1150 DA en 2022.

S. N.

IL EST ARRIVÉ HIER À ALGER

Le vice-ministre russe des AE et représentant spécial de Poutine reçu par Attaf

LE MINISTRE des Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, le vice-ministre russe des Affaires étrangères et représentant spécial du Président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Mikhaïl Bogdanov. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. La visite de M. Bogdanov en Algérie s'inscrit dans le cadre des discussions politiques périodiques entre les deux pays, qui le réunissent avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane. Les entretiens, tenus hier, ont été l'occasion de passer en revue les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Russie, ainsi que les moyens de les renforcer et de les étendre davantage conformément aux aspirations des deux pays amis, selon la même source. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne et les graves développements de la question palestinienne.

M. B.

L'IMAM MALIEN MAHMOUD DICKO DEPUIS ALGER :

«Le Mali est au bord du gouffre»

L'influent imam malien, Mahmoud Dicko a déploré que son pays «soit au bord du gouffre», affirmant que les dirigeants militaires auteurs du putsch d'août 2020 conduits par le Colonel Assimi Goïta ne savent plus quoi faire.


Mahmoud Dicko.

«Il n'y a plus de sérieux dans notre pays, il n'y a plus que le mensonge. Plus personne ne peut parler car les jeunes (les colonels emmenés par Assimi Goïta) sont séduits par le pouvoir», a estimé le chef religieux dans une déclaration rendue publique ce vendredi à partir d'Alger suite à la décision des autorités militaires maliennes d'interdire les partis de toute activité politique.

«Tout ce que nous disons qui ne va pas dans ce sens est mal perçu. On a payé des gens pour me dénigrer dans les médias. Dicko ne leur a rien fait. S'ils avaient une preuve de mes manigances, ils l'auraient déjà divulguée. On me dénigre car j'ai refusé d'aider certains qui détiennent un certain pouvoir aujourd'hui. C'est ce qui m'effraie le plus», a souligné M. Dicko qui fait partie des savants érudits qui enseignent à la Grande Mosquée d'Alger aux côtés de nombreux savants religieux de plusieurs pays.

L'imam a accusé la junte au pouvoir au mali d'avoir manipulé «les jeunes pour mieux les trahir ensuite» tout en se mettant «en conflit avec la communauté internationale», soulignant que le Mali «est au bord du gouffre et les dirigeants maliens «ne savent plus quoi faire». Il a indiqué aussi qu'il ne pouvait souscrire à la politique du pouvoir actuel à Bamako «à cause des personnes qu'ils côtoient et de la direction qu'ils veulent donner à cette transition». Le chef religieux a dénoncé l'omerta instauré par les militaires maliens dans le pays. «Dès qu'une personne parle, on dit qu'elle se mêle à la politique, mais la politique n'est pas saine dans notre pays. Ai-je jamais cherché à être député, maire ou candidat à la présidence ? Non, mais je défendrai ma religion avec la dernière énergie», a-t-il dit.

Mercredi 10 avril, le pouvoir militaire au Mali a décidé d'interdire «jusqu'à nouvel ordre» toutes les activités des partis politiques et des associations à caractère civile. Par décret, le président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, «suspend jusqu'à nouvel ordre (…) les activités des partis politiques et les activités à caractère politique des associations» au Mali, avait indiqué un communiqué des autorités militaires. Les autorités au Mali justifient cette décision pour «raison d'ordre public» et sécuritaire.

La transition dirigée par les «Colonels» dénonce la multiplicité des «actions de subversion des partis politiques et de leurs alliés», selon le texte.

Depuis le mois de décembre 2023, cinq associations ont déjà été suspendues par le pouvoir militaire qui les accuse de «déranger» à l'image de la Coordination des Mouvements et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), ou encore l'Observatoire pour les Élections qui avait donné des informations contraires à celle officielle sur la tenue du référendum à Kidal.

Le jeudi 11 avril, la junte militaire a interdit aux médias de couvrir les activités des partis politiques ou de reprendre leurs communiqués ou déclarations.

S. Ould Brahim

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle feuille de route pour les doctorats

DANS l'objectif de garantir une meilleure concordance des programmes de doctorat aux besoins du marché du travail, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a dévoilé un nouveau calendrier, qui débute aujourd'hui, consacré à la préparation des concours de doctorat pour l'année universitaire 2024/2025.

Marquant une transformation majeure dans le processus de sélection des spécialités des thèses de doctorat, la mise en place de cette nouvelle feuille de route s'inscrit dans la stratégie globale du ministère visant à promouvoir l'innovation et la recherche. En s'assurant que les programmes de doctorat répondent aux besoins du marché du travail et aux défis du développement du pays, le ministère vise ainsi à former des docteurs hautement qualifiés et compétitifs dans le cadre de la stratégie globale de la promotion du développement socio-économique durable.

La nouvelle feuille de route s'articule autour d'un calendrier précis et d'étapes clairement définies. Ainsi, la phase de préparation, qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 4 mai prochain, sera consacrée à la création et à la constitution des écoles doctorales via des séminaires régionaux sur la plate-forme numérique Progrès.

Cette phase vise à regrouper les compétences et à identifier les domaines de recherche prioritaires. La phase d'évaluation se déroulera, quant à elle, du 5 au 25 mai prochain. Cette étape permettra aux conseils scientifiques d'évaluer la qualité et la pertinence des programmes de formation doctorale proposés sur la plate-forme Progrès.

Afin de garantir le respect des critères et des exigences académiques, elle sera suivie par celle de la validation numérique des projets par les recteurs des établissements d'enseignement supérieur, et ce du 26 mai au 1er juin. Du 2 au 15 juin, il sera procédé, par des experts, à l'évaluation des projets de programmes de formation au niveau des séminaires régionaux via la plate-forme numérique Progrès, avec l'organisation d'ateliers de délibérations. Cette étape permettra à des spécialistes une évaluation approfondie dans chaque domaine. Ensuite, du 16 au 22 juin, afin de garantir la cohérence et la transparence du processus de sélection des programmes, il sera procédé à l'étude de la conformité des dossiers au niveau du ministère. Le 27 juin marquera la sélection de la liste finale des programmes de doctorat validés. Cette liste sera officiellement publiée le 4 juillet. Cette publication permettra aux établissements d'enseignement supérieur de lancer les inscriptions en doctorat.

PRIVILÉGIER LES SPÉCIALITÉS STRATÉGIQUES

Il convient de noter que la nouvelle feuille de route met l'accent sur la nécessité de proposer des programmes de doctorat plus pertinents et en phase avec les besoins du marché du travail. Pour ce faire, le ministère encourage les établissements d'enseignement supérieur à privilégier les spécialités stratégiques et prioritaires.

Il s'agit de domaines d'expertise qui répondent aux enjeux de développement économique et social du pays, tels que les technologies de l'information et de la communication, l'énergie renouvelable, l'agroalimentaire ou encore la santé. En outre, le ministère insiste sur le renforcement de la préparation à l'Université 4.0. Les programmes de doctorat devront intégrer les compétences numériques et les nouvelles technologies afin de préparer les étudiants aux défis de la société de l'information.

Il est ainsi préconisé de donner la priorité aux sujets liés à l'industrie 4.0, caractérisée par l'automatisation et la robotisation. Un domaine qui nécessite des compétences spécialisées que les programmes de doctorat doivent pouvoir développer. Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à développer des partenariats avec les acteurs économiques et sociaux. La collaboration avec les entreprises et les collectivités locales permettra de mieux cerner les besoins du marché du travail et de développer des programmes de doctorat en accord avec ces besoins.

Sihem Bounabi

NUMÉRISATION DE LA GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Cinq milliard de dinars d'économie en quatre mois

L'UTILISATION de la carte multiservices par les étudiants universitaires a permis d'économiser 5 milliard de dinars en quatre mois. C'est ce qu'a indiqué, hier, Mourad Korichi, le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (Onou).

M. Korichi a affirmé que la modernisation des services d'hébergement, de restauration et de transport à travers la numérisation a permis d'améliorer considérablement la qualité des prestations offertes aux étudiants tout en rationalisant les dépenses. La numérisation de la restauration a engendré des résultats probants. La mise en place de systèmes de reconnaissance faciale dans les restaurants intégrés a permis de réduire le nombre de repas servis, passant de plus de 780 000 à un chiffre oscillant entre 400 000 et 500 000 entre octobre et janvier. Cette rationalisation s'est traduite par des économies considérables.

En outre, la digitalisation des 98 restaurants centraux au niveau national, avec l'introduction du portefeuille de tickets électroniques, a également contribué à une meilleure gestion des ressources. Cette mesure a permis de «remplacer définitivement le ticket traditionnel» et d'économiser 5 milliards entre octobre et janvier.

En outre, le déploiement de terminaux de reconnaissance faciale aux entrées des 421 résidences universitaires du pays a permis d'assainir ces résidences des étrangers et intrus. M Korichi a ajouté que cette mesure, renforcée par l'installation de 7300 caméras de surveillance, a contribué à améliorer la sécurité des étudiants résidents.

De plus, la numérisation du transport a permis de réaliser des économies de 62 millions de centimes en deux mois seulement. Le parc national de bus universitaires, fort de 5.855 véhicules, est désormais doté de l'application «MyBus». Cet outil permet aux étudiants de connaître les horaires et les itinéraires des bus en temps réel, tandis que l'administration peut surveiller l'activité des bus.

Par ailleurs, le responsable a annoncé que l'Onou poursuit sa démarche de modernisation en développant et en créant de nouvelles plateformes numériques. Les plateformes existantes, telles que «Minhati» et «Inchighalati», permettent aux étudiants de gérer leurs dossiers d'hébergement, de restauration, de transport et de bourse, et de transmettre leurs réclamations.

Une nouvelle plateforme de prise en charge médicale et de soutien psychologique a également été lancée. Elle permet aux étudiants de prendre rendez-vous en ligne ou à distance avec un psychologue pour les aider à faire face aux pressions de la vie universitaire.

L'Onou prévoit d'équiper 270 restaurants et 230 résidences universitaires, avec l'entrée en exploitation de près de 73 000 nouveaux lits et de 100 équipements de cuisine. Ces investissements visent à améliorer davantage les conditions de vie des étudiants afin de leur offrir les conditions optimales afin de réussir dans leurs études.

S. B.



EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE

Air Algérie annonce 42 vols intérieurs hebdomadaires supplémentaires

LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé dans un communiqué la programmation de 42 vols supplémentaires chaque semaine vers et depuis 11 aéroports intérieurs durant la saison estivale.

«En prévision de la saison estivale, et dans le cadre de la politique de l'Etat visant à améliorer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays, la compagnie aérienne nationale algérienne se prépare à programmer 42 vols supplémentaires chaque semaine vers et depuis 11 aéroports intérieurs», a-t-elle indiqué.

Air Algérie a souligné l'intérêt de cette initiative qui vise à «répondre aux besoins de ses clients», en offrant un total de 4.154 sièges supplémentaires par semaine, soit plus de 16.616 sièges par mois.

Pour plus de détails, Air Algérie a invité ses clients de se rendre dans ses agences ou de contacter son centre d'appels.

S. N.

AADL CONSTANTINE

Des villas promotionnelles en vente à partir de demain

L'AGENCE nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) vient d'annoncer l'ouverture des inscriptions pour la vente de villas finies dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de son programme de logement promotionnel libre. Dans un communiqué publié sur son site internet, l'AADL a indiqué que les inscriptions seront lancées dès le 15 avril via la plateforme électronique de l'AADL.

Les intéressés sont invités à s'inscrire sur le site www.aadl.com.dz et à se diriger vers la section dédiée au logement promotionnel libre pour compléter leur inscription. Comme première étape, l'AADL propose à la vente de 27 des 40 villas promotionnelles libres, situées dans le quartier UV19 de la nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine.

Concernant les prix de ces villas, l'AADL précise que les prix des villas composées de 05 chambres et d'un jardin sont estimés entre 3.454.6419,47 DA et 4.350.658.5,60 DA. Les prix des villas de 06 chambres avec jardin sont fixés entre 4.179.705.9,07 DA et 5.561.913.4 DA.

L. L.

EN RAISON DES TENSIONS ENTRE L'IRAN ET ISRAËL

Les prix du baril s'emballent

L'attente d'une riposte iranienne contre Israël et l'éventualité d'une perturbation de l'offre de pétrole ont dopé les cours de l'or noir ces derniers jours. Les prix du baril sont montés à un pic de plus de cinq mois à la clôture de la semaine.



Le prix du baril risque de battre des records.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin s'est octroyé 0,79%, pour clôturer à 90,45 dollars. Il a grimpé en séance jusqu'à 92,18 dollars, une première depuis fin octobre. Même chose pour le baril de West Texas Intermediate, qui a glané 0,75%, à 85,66 dollars pour des livraisons en mai. «Le marché s'inquiète de voir une attaque de représailles de l'Iran (contre Israël) mener à l'élargissement du conflit dans la région et avoir un impact sur les approvisionnements en pétrole», a expliqué Andy Lipow, de Lipow Oil Associates.

La République islamique a promis de répondre à la frappe qui a détruit, le 1er avril, une annexe de l'ambassade d'Iran à Damas en Syrie, et fait plusieurs morts dont deux militaires hauts gradés. La perspective d'une guerre dans la région du Moyen-Orient et d'une intervention américaine pour assister militairement Israël est prise très au sérieux. L'impact serait important et le prix du baril risque de battre des records en cas d'un ciblage des infrastructures pétrolières.

«Les implications seraient différentes selon que l'attaque viendrait directement d'Iran ou d'un intermédiaire, mais aussi en fonction de la cible, le territoire israélien ou ailleurs», a détaillé Daniel Ghali, de TD Securities. Des frappes directes «créeraient un risque de riposte en territoire Iranien» par Israël, ajoute l'analyste, dans une note. «Si l'Iran attaquait et qu'Israël ripostait, ils pourraient s'en prendre aux infrastructures pétrolières», anticipe Andy Lipow.

En fin de séance, les cours du brut ont néanmoins abandonné une partie de leurs gains, dans un contexte de forte remontée du dollar, devise de référence pour les échanges de pétrole, et d'aversion pour le risque. «L'appréciation du dollar, c'est la double peine pour certaines économies d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est» avec l'ascension du prix de l'or noir, a souligné Andy Lipow. «On pourrait donc voir la demande s'affaisser dans ces régions avant l'Europe ou les États-Unis». Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué dans son rapport mensuel, publié avant-hier, que l'appétit du monde pour le pétrole «continue de s'essouffler» sous l'effet de l'électrification du parc automobile et de la fin du rattrapage de la consommation post-covid.

«La croissance de la demande mondiale de pétrole est actuellement en plein ralentissement et devrait tomber à 1,2 million de barils par jour cette année et à 1,1 million de barils par jour en 2025», a souligné l'Agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris. «Le rebond post-Covid étant désormais largement achevé, et les gains d'efficacité des véhicules ainsi que l'expansion du parc de voitures électriques agissant comme des freins supplémentaires à la demande de pétrole, la croissance en 2024 et 2025 ralentit», a ajouté l'Agence.

Ces prévisions laissent «entrevoir un pic de consommation pour cette décennie», a affirmé l'AIE conformément à ses précédentes analyses. Au premier trimestre, la demande de pétrole a augmenté de 1,6 million de barils par jour, contre plus de 3 millions de barils quotidiens au milieu de l'année dernière, a notamment relevé l'AIE.

En attendant, la demande mondiale devrait atteindre un niveau record de 103,2 millions de barils par jour. La production hors OPEP+ augmentera de 1,6 mb/j, tandis que celle de l'OPEP+ pourrait diminuer de 820 kb/j si le cartel des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés maintiennent ses réductions volontaires.

Hachemi B.

L'agression sioniste à Gaza a déteint sur l'ambiance de fête

MÊME si la fête de l'Aïd marquant la fin du mois de ramadan étaient visibles à travers les villes et les campagnes, il n'en demeure pas moins que le drame causé par l'agression sioniste à la population de la bande palestinienne de Gaza et les massacres aveugles des civils n'ont pas manqué de déteindre sur l'ambiance générale de célébration du mois sacré.

Pour nombre de citoyens, le cœur n'était pas à la fête pour eux parce que se sentant impuissants, regardant le déchainement de la machine génocidaire à travers les écrans de télévision montrant en boucles des images de bombardement de la bande de Gaza, de corps déchiquetés, des habitations et des commerces soufflés, des scènes d'une violence inouïe. Une actualité qui s'est invitée dans les sermons de l'Aïd des imams qui se sont saisis du sujet pour dénoncer les affres de le Géhenne qu'endurent les populations palestiniennes sous le regard indifférent des uns et l'attitude complice des autres, une guerre menée avec le soutien militaire et politique des puissances impérialistes occidentales.

Dans le sillage de leurs sermons, les imams ont rappelé la récompense pour ceux qui s'acquittent de l'observance du jeûne, un des piliers de l'islam : la promesse de la bénédiction de Dieu, le pardon des péchés à celui qui jeûne le mois de Ramadhan avec foi. Quant au programme des permanences des commerces tracé par la direction du commerce et de la promotion des exportations de Médéa, il convient d'affirmer que les commerçants ont dans leur majorité, y compris les boulangeries, respecté les consignes d'ouverture, à la grande satisfaction des citoyens durant les trois jours de fête, permettant aux citoyens de pouvoir s'approvisionner d'une manière régulière en divers produits de consommation. Pour ce faire, la direction du commerce a dû mobiliser 64 agents, un effectif qui s'est déployé dans les quartiers et mené des opérations de vérification concernant le respect du programme de permanence convenu et de s'assurer de la disponibilité des produits de consommation tels que pain, lait, viande, farine, semoule, etc.

Cependant, les commerces de fruits et légumes ont été défaillants, tout comme les transports publics urbains, une situation quasi-récurrente qui s'est aussi encore répétée cette année, sachant que rares étaient les marchands de fruits et légumes qui avaient ouverts faute d'approvisionnement en amont, et qu'aucun véhicule de transport urbain de voyageurs n'a assuré le service durant les 1ers jours de l'Aïd, un problème qui a ajouté au désarroi des familles voulant se rendre chez des proches ou rendre visite à leurs malades hospitalisés.

Seuls satisfaits de la fin du jeûne, les adeptes de la caféine et les fumeurs invétérés qui ont retrouvé leur ambiance habituelle en fréquentant les cafés où ils s'attablent de longues heures pour s'adonner à leur plaisir après un mois de sevrage diurne.

Nabil B.

APRÈS UN LONG WEEK-END DE L'AÏD

C'EST LA REPRISE !

L'Aïd-el-Fitr 2024 a coïncidé avec le week-end. L'occasion pour les Algériens de profiter de jours supplémentaires de congé durant cette fête religieuse. Aujourd'hui, écoliers, étudiants et travailleurs vont devoir reprendre leurs activités.



Les Algériens reprennent leur activité.

Au quatrième jour de l'Aïd, l'ambiance de la fête était toujours ressentie dans la plupart des régions du pays. Avec la fête de l'Aïd, les Algériens ont eu rendez-vous avec un long week-end de quatre jours. De quoi en profiter pour poursuivre les visites familiales et profiter au maximum, et ce avant de reprendre le train-train quotidien.

La majorité des habitants des grandes villes ayant leurs familles dans les villages ont pour habitude de s'y rendre afin de passer les fêtes auprès de leurs proches. Les enfants et les étudiants ont, pour leur part, profité de longues vacances. Ils ont eu droit à une semaine de plus, avant d'entamer un troisième trimestre très court et se préparer aux examens trimestriels et aux examens nationaux.

Pour l'activité commerciale, la reprise a été timide, sans pour autant interrompre l'approvisionnement des citoyens en produits de base. Les magasins d'alimentation générale qui ont été sommés d'assurer la permanence durant les trois jours de l'Aïd ont tous respecté et répondu aux instructions du ministère du Commerce. En revanche, il était un peu plus difficile de trouver des boulangeries ouvertes.

Pour celles qui l'étaient, notamment dans certains quartiers, des files interminables ont été constatées à longueur de journées. C'est du moins ce qui ressort des témoignages recueillis auprès de quelques citoyens en quête de pain.

L'ensemble des commerçants et opérateurs économiques étaient appelés aussi à reprendre normalement leur activité commerciale à partir d'hier. Cette reprise vise, selon un communiqué du ministère du Commerce, à dynamiser l'économie locale et à répondre aux besoins des consommateurs après les jours de célébration et de recueillement.

Par ailleurs, la permanence a été assurée durant les trois jours de l'Aïd-el-Fitr. Une large adhésion des commerçants et des opérateurs économiques au programme de permanence a été constatée pour les différentes activités.

Dans un communiqué rendu public, le ministère du Commerce a indiqué que le taux de réponse des commerçants et opérateurs économiques au programme de permanence, au 3e jour de l'Aïd-el-Fitr, a atteint 99,96 % au niveau national. L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a fait état de sa satisfaction quant à la poursuite de l'activité durant cette fête religieuse. Saluant l'application par les commerçants et les opérateurs économiques du programme de permanence de l'Aïd-el-Fitr, l'ANCA a révélé que le taux d'adhésion avait atteint 100 % dans certaines wilayas. Selon la même source, les magasins représentant les différentes activités n'ont pas baissé rideau. «Cette large adhésion au programme de permanence concerne différentes activités définies par les directions de commerce et de promotion des exportations telles que les boulangeries, les commerces d'alimentation générale, de fruits et légumes, et les services», a précisé l'association.

L'ANCA a ainsi appelé l'ensemble des commerçants, des fournisseurs de services et des opérateurs économiques non concernés par la permanence à «reprendre leurs activités et à ouvrir leurs locaux juste après les jours de l'Aïd, et ce à partir de ce samedi», relevant que les marchés de gros et les réseaux d'approvisionnement fonctionnent normalement au niveau de toutes les wilayas. Elle a également appelé «les usagers de la voie publique à la vigilance et au respect du code de la route».

UN AÏD DANS LA SÉRÉNITÉ

Il convient de rappeler qu'à l'occasion de l'Aïd-el-Fitr, plusieurs secteurs assurant le service public ont pris des mesures à même de permettre aux citoyens de célébrer la fête de l'Aïd dans la sérénité et les meilleures conditions possibles, à l'instar du transport public, des bureaux de poste, des commerces et des agences d'Algérie Télécom.

Cette dernière entreprise, et en plus de l'ouverture de certaines de ces agences commerciales, a lancé une offre pour ses clients, comprenant la gratuité des appels du fixe vers le fixe local et national, appliquant aussi un tarif exceptionnel de 1 DA/min pour les appels vers les réseaux mobiles. Selon un communiqué de l'entreprise, «le but est de rapprocher l'ensemble de ses habitués et leur permettre de partager la joie de l'Aïd avec leurs familles et amis.

A travers ce service, le fournisseur d'internet confirme son engagement à renforcer sa stratégie de proximité avec ses abonnés».

Par ailleurs, la célébration de la fête a également été mise à profit par les bienfaiteurs et les associations qui se sont déplacés dans les hôpitaux pour rendre visite aux malades, notamment ceux dont les familles sont éloignées, ainsi qu'aux établissements des personnes âgées, pour partager avec elles la joie et le bonheur de l'Aïd. Comme chaque année, les différents corps de sécurité se sont mobilisés durant les trois jours de fête pour préserver le climat de quiétude et de sérénité, garantir la fluidité du trafic routier et sécuriser les personnes et les lieux à forte fréquentation publique. Dans ce sens, le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place des mesures préventives à l'occasion de l'Aïd-el-Fitr, qui consistent en une série de dispositions visant à assurer la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements, notamment vers les mosquées et lieux de distraction et de loisir.

A travers ce plan, la GN a procédé à l'intensification des formations fixes et mobiles mobilisées (24h/24h), et l'implication de l'ensemble des unités et formations de la Gendarmerie nationale, toutes spécialités confondues, pour une opérationnalité constante et permanente.

Pour sa part, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait mis en place un dispositif sécuritaire en prévision de l'Aïd-el-Fitr, notamment au niveau des places publiques, pour assurer la sécurité des citoyens. Pour ce faire, des unités de police renforcées par des patrouilles pédestres et motorisées ont été mobilisées dans les espaces et lieux publics qui enregistrent une forte affluence des citoyens durant les deux jours de l'Aïd, et ce en vue d'assurer leur sécurité et protéger leurs biens. Ces unités ont, par ailleurs, veillé à assurer la fluidité du trafic routier et à faciliter les déplacements des conducteurs à travers les axes routiers principaux et secondaires.

Lynda Louifi

BLIDA

99,85 % des commerçants au rendez-vous

APRÈS un ramadhan très équilibré et satisfaisant en matière d'approvisionnement de tous produits de consommation, les jours de l'Aïd-el-Fitr, les commerces de produits de large consommation ont, une fois de plus, répondu à l'appel de la direction du commerce de la wilaya de Blida. Ainsi, ils étaient au rendez-vous et ont ouvert leurs magasins à la grande satisfaction des citoyens qui n'ont pas eu à faire le pied de grue pour se procurer une baguette de pain, un sachet de lait ou encore quelques légumes ou fruits manquant dans le réfrigérateur. Aussi, le directeur du commerce de la wilaya, Aïssa Machachou, a exprimé, à la radio locale de Blida, sa satisfaction quant au respect du programme de permanence pour les commerces et les unités de production aux premier et deuxième jours de l'Aïd-el-Fitr. Il a souligné les efforts déployés de tous les agents de sa direction, déclarant qu'il était ravi de constater l'adhésion des commerçants concernant l'approvisionnement des citoyens. En effet, ce sont plus de 2 000 commerces, tous produits confondus, qui ont répondu à l'appel. M. Machachou a estimé l'adhésion des commerçants à cette démarche à 99,85 %. «J'ai appliqué à la lettre la réquisition émanant de la direction du commerce. Je suis resté ouvert durant toute la journée de l'Aïd afin de satisfaire ma clientèle», a déclaré Hamid, gérant d'une supérette, au Jeune Indépendant. A sa sortie d'une laiterie du côté de Béni Tamou, le chauffeur d'un camion nous a fait savoir que son camion était chargé de 200 caisses, chacune contenant 20 sachets de lait destinés aux citoyens de sa commune. Il a ajouté que le lait est disponible en quantité, et ce à travers toute la wilaya de Blida ainsi que dans les communes limitrophes. Plusieurs agents de contrôle ont, eux aussi, été réquisitionnés pour les deux jours de fête pour sillonner, depuis avant-hier, les villes du territoire de la wilaya afin de contrôler si la permanence était bien respectée. Messaoud, un père de famille tenant un sachet avec 6 baguettes de pain, a déclaré être très satisfait en voyant les commerces ouverts même au premier jour de l'Aïd, avec tous les produits nécessaires disponibles.

T. Bouhamidi

TIZI OUZOU

Une fête agréable

COMME les deux dernières années, les Tizi-ouziens ont passé un Aïd el-fitr des plus agréables. La réussite de cette fête religieuse est due à au moins trois facteurs : le premier, c'est la disponibilité des fruits et légumes au prix non exagérés. Le deuxième est l'ouverture des commerces, dont les cafés et les bureaux de tabac, touchés par la réquisition et la disponibilité des transports. Le troisième facteur c'est bien entendu la durée de l'Aïd qui est de trois jours. Il faut rappeler que durant les années 2223 et 2022, l'Aïd a été marquée par la même atmosphère, tout ceci dans le respect des coutumes algériennes, à savoir les visites aux parents et autres proches durant le deuxième jour de la fête. Dans ce cadre, il est utile de noter, par conséquent, que le transport joue un rôle clef dans cette perspective. Ce moyen de locomotion, faut-t-il le souligner, n'a pas manqué cette année encore.Certes, les bus et fourgons n'étaient pas aussi disponibles que les jours ordinaires, mais ils ne sont pas venus à manquer non plus.

Saïd Tissegouine

QUESTION PALESTINIENNE

La Norvège prête à reconnaitre un Etat palestinien

La Norvège, par la voix de son Premier ministre Jonas Gahr Støre, a affirmé sa disposition à reconnaître l'État palestinien en collaboration avec d'autres nations, sans pour autant fixer de calendrier précis. D'autres pays européens, à l'instar de l'Espagne et l'Irlande, ont affirmé également leur engagement en faveur d'une telle reconnaissance.

«La Norvège est prête à prendre position sur la reconnaissance d'un État palestinien», a déclaré Støre lors d'une conférence de presse conjointement tenue avant-hier avec le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, en tournée dans plusieurs pays du vieux continent pour appeler à la reconnaissance d'un Etat palestinien.

Le dirigeant norvégien a fait savoir que cette décision serait prise en concertation avec d'autres pays partageant les mêmes valeurs, sans fixer de date précise.

Il à noter que le Parlement norvégien avait adopté en novembre dernier une proposition, déposée par les partis au pouvoir, demandant au gouvernement d'être prêt à reconnaître un Etat palestinien indépendant. Rappelant que la Norvège a par ailleurs abrité au début des années 1990 les premiers pourparlers de paix israélo-palestiniens qui ont débouché sur les accords d'Oslo, moribonds, dans lesquels les deux parties acceptaient la coexistence pacifique entre deux États indépendants.

De son côté, le chef de gouvernement espagnol qui plaide pour la reconnaissance d'un État palestinien,



SÁNCHEZ EN TOURNÉE EN EUROPE SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

Le premier ministre espagnol a de son côté entrepris cette semaine une tournée en Pologne, en Norvège et en Irlande pour parler de la «nécessité d'avancer vers la reconnaissance de la Palestine», selon un porte-parole du gouvernement espagnol.

«L'Espagne s'est engagée publiquement à reconnaître un Etat palestinien, au plus tôt, quand les conditions seront appropriées et de façon à avoir l'impact positif le plus fort possible sur le processus de paix», a souligné Sánchez depuis Oslo.

S'agissant de la position de l'Irlande, Petro Sánchez a indiqué que Dublin et Madrid s'étaient «engagées à reconnaître publiquement la Palestine en tant qu'État lorsque les conditions s'y prêteront».

L'Irlande dit depuis longtemps ne pas avoir d'objection à reconnaître officiellement l'État palestinien si cela peut contribuer au processus de paix au Moyen-Orient.

«Nous pensons que le moment (de reconnaître un État palestinien) se rapproche», a déclaré Simon Harris, Premier ministre irlandais. «Nous aimerions le faire avec le plus grand nombre possible d'autres (pays) afin de donner du poids à la décision et d'envoyer le message le plus fort», a-t-il ajouté.

Selon des médias l'ayant accompagné lors d'une tournée la semaine dernière en Jordanie, en Arabie saoudite et au Qatar, le dirigeant espagnol avait alors évoqué la fin du mois de juin comme horizon pour une telle reconnaissance par le gouvernement espagnol. Sánchez est par ailleurs très critique vis-à-vis de l'attitude du gouvernement sioniste dirigé par Benjamin Netanyahu depuis le début de l'agression à Gaza.

LES PAYS EUROPÉENS DOIVENT AGIR ENSEMBLE

Les pays de l'Union européenne (UE) désireux de reconnaître l'Etat de Palestine «devraient agir ensemble» afin de déclencher des progrès significatifs dans la consolidation de la paix dans cette région, a déclaré le président du Conseil européen, Charles Michel.

S'adressant aux journalistes à Bruxelles cette semaine, Michel a évoqué une «coordination au niveau européen» entre les Etats membres prêts à reconnaître formellement l'Etat palestinien souverain.

Michel, qui est chargé de forger un consensus entre les 27 dirigeants de l'UE, a suggéré que «d'autres pays extérieurs au bloc partageant les mêmes idées pourraient également se joindre à l'initiative».

Il a suggéré que l'Union européenne devrait utiliser les «outils» à sa disposition, tels que l'accord d'association pour garantir que l'entité sioniste respecte l'Etat de droit et le droit humanitaire international.

«Cet accord d'association prend en compte le respect de l'Etat de droit (et) du droit international, y compris le droit international humanitaire», a-t-il expliqué.

Mardi dernier, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré que le bloc (UE) «devait mettre un terme aux relations commerciales» avec l'entité sioniste afin de «prévenir les crimes de guerre équivalant à un génocide dans la bande de Ghaza assiégée».

Cela survient alors que la pression internationale s'accentue également sur les Etats-Unis et l'Allemagne pour qu'ils suspendent les ventes d'armes utilisées par l'armée sioniste dans le cadre de sa guerre contre Gaza.

L'appel de Michel en faveur d'une reconnaissance coordonnée de l'Etat de Palestine fait suite à l'approbation conjointe de cette décision par les dirigeants d'Espagne, d'Irlande, de Slovénie et de Malte à la suite d'un sommet des dirigeants de l'UE le mois dernier.

Cette perspective a depuis pris de l'ampleur, les ministres belges confirmant qu'ils étaient également prêts à soutenir la reconnaissance de l'Etat palestinien.

Dans un contexte où la pression internationale s'intensifie pour mettre fin aux violences à Gaza, la reconnaissance coordonnée de l'État palestinien par les pays européens pourrait jouer un rôle crucial dans la consolidation de la paix dans la région.

Mohamed M.

SOUDAN

Des milliers de déplacés au bord de la famine

UN AN après le déclenchement des affrontements au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), le bilan est lourd. Des milliers de décès ont été recensés, huit millions de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile, et la combinaison du manque d'aide humanitaire et des conditions de vie précaires a plongé la population au seuil de la famine.

Le chef du Bureau des opérations humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths, a signalé que près de cinq millions de personnes pourraient plonger dans une «insécurité alimentaire catastrophique» dans les prochains mois au Soudan. «Sans aide humanitaire urgente et un accès aux produits de base, près de 5 millions de Soudanais, déjà en situation d'urgence alimentaire, pourraient glisser dans une insécurité alimentaire catastrophique dans certaines parties du pays dans les prochains mois», écrit-il dans une note envoyée au Conseil de sécurité. À Omdurman, dans un ancien bâtiment scolaire transformé en camp de personnes déplacées, il est difficile de nourrir convenablement les enfants.

«Nous faisons face à un problème de croissance et de nutrition chez les enfants en raison de leur alimentation inadaptée. La plupart de nos repas se composent de lentilles, de riz, de bouillie, et parfois nous préparons des lentilles avec du gombo, ainsi que d'autres plats (inaudible). Heureusement, une organisation fournit désormais des repas, probablement enrichis en compléments alimentaires, aux enfants de moins de 5 ans», a expliqué à la presse Seham Saleh, une déplacée soudanaise.

Les agriculteurs se sont également plaints du manque de ressources et de financements, qui entrave les efforts de production alimentaire. De plus, l'augmentation du coût des engrais, la chute du prix des récoltes et le manque d'irrigation ou de travailleurs représentent également un obstacle.

«Le financement (du fonctionnement de la ferme) est devenu très coûteux, le coût des engrais a atteint 35 000 livres (soudanaises) (32 dollars) et les récoltes ne valent plus rien aujourd'hui. Les guerres nous ont affectés et l'économie s'est détériorée, les problèmes ont augmenté et il n'y a pas d'argent liquide.

Les agents de sécurité ne travaillent pas et les ingénieurs (agricoles) ne permettent pas à l'eau d'arriver jusqu'à nous. Tout cela nous a affectés, en plus de la guerre, et nous, les agriculteurs, devons rester debout deux ou trois jours pour irriguer un hectare.» a expliqué un agriculteur à la même source.

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré qu'environ 3,5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, dont plus de 710 000 de malnutrition aiguë sévère.

«Dans la distribution de l'aide, nous considérons les États de Khartoum et du Darfour occidental comme les plus touchés, et nous leur fournissons du matériel de secours, des médicaments, un soutien physiologique et des soins médicaux en général, ainsi que des soins environnementaux, y compris l'enterrement des cadavres.» a indiqué Khalil Serebal, président du Croissant-Rouge soudanais.

Rappelant que la guerre a éclaté à la mi-avril de l'année dernière, lorsque des tensions latentes entre l'armée du pays, présidée par le général Abdel-Fattah al-Burhan, et les fameuses Forces de soutien rapide, commandées par le général Mohammed Hamdan Dagalo, ont débouché sur des affrontements dans les rues de Khartoum, avant de se propager ailleurs dans le pays.

M.M.

LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE UNE RÉFORME SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

Renforcement des contrôles aux frontières et solidarité entre États membres

Le Parlement européen a adopté jeudi soir une réforme visant à renforcer les contrôles aux frontières de l'Union européenne et à instaurer un mécanisme de solidarité entre les États membres. Cette décision fait suite à de longues années de tensions et de divisions au sein des Vingt-Sept sur cette question épineuse.



Lors d'une session plénière mouvementée, marquée par les protestations de militants des droits humains, les dix propositions du «Pacte sur la migration et l'asile», ont été validées par le Parlement européen réuni à Bruxelles. Cette réforme vise à durcir les contrôles aux frontières de l'UE et à mettre en place un système de solidarité entre les États membres. « Nous avons écrit une page d'histoire », s'est réjouie la présidente du Parlement européen Roberta Metsola.

« Cela fait plus de dix ans que nous y travaillons. Mais nous avons tenu parole. Un équilibre entre solidarité et responsabilité. Telle est la voie européenne », a-t-elle réagi sur X.

Le chancelier allemand Olaf Scholz y a vu un « pas historique indispensable » qui « limite la migration irrégulière et soulage enfin les pays qui sont particulièrement touchés ». « Merci d'avoir eu le courage de faire des compromis », a salué la commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson, saluant une « grande réussite ». « Il est temps de remédier à notre politique migratoire défaillante », avait exhorté avant le vote la responsable, qui avait présenté en septembre 2020 cette proposition de Pacte migratoire, après l'échec d'une précédente tentative de réforme, dans la foulée de la crise des réfugiés de 2015-2016.

Les trois principales familles politiques européennes, PPE (droite), Socialistes et démocrates (S&D) et Renew Europe, ont dans l'ensemble soutenu ce pacte, qui a suscité l'opposition d'une grande partie de l'extrême droite, mais aussi des Verts, de la gauche radicale et de certains socialistes.

« SORTIR DU STATU QUO »

L'eurodéputée française Fabienne Keller (Renew Europe), rapporteure de l'un des règlements-clés, portant sur les procédures d'asile, s'est dite « fière » du vote, « qui permet à l'Europe de sortir du statu quo ».

Manfred Weber, président du PPE, premier groupe du Parlement, s'est lui aussi félicité du résultat. « Nous allons nous assurer que les dispositions du pacte sont correctement mises en œuvre. Ce sont les Etats et non les passeurs qui décideront qui entre dans l'UE », a-t-il commenté.

La réforme, qui avait fait l'objet d'un accord politique en décembre, devra désormais être formellement validée par les Etats membres, probablement à la fin du mois. L'objectif des négociateurs est une adoption finale avant les élections européennes de juin.

A côté de cette réforme, qui ne s'appliquera que courant 2026, l'UE multiplie les accords avec les pays d'origine et de transit des exilés (Tunisie, Mauritanie, Egypte) pour tenter de réduire le nombre d'arrivées à ses frontières.

L'UE fait face à une hausse des demandes d'asile, qui ont atteint 1,14 million en 2023, soit leur plus haut niveau depuis 2016, selon l'Agence européenne pour l'asile. Les entrées « irrégulières » dans l'UE sont elles aussi en augmentation, à 380.000 en 2023, selon Frontex (Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes). La réforme met en place un « filtrage » obligatoire des migrants arrivant aux frontières de l'UE, consistant à les enregistrer dans la base de données commune Eurodac.

« PACTE DE LA HONTE »

Une « procédure à la frontière » est prévue pour ceux qui sont statistiquement les moins susceptibles d'obtenir l'asile; ils seront retenus dans des centres le temps que leur dossier soit examiné de façon accélérée, dans le but de renvoyer les déboutés plus rapidement.

Quelque 161 organisations de défense des droits humains, dont Human Rights Watch, Amnesty International, l'International Rescue Committee, ou encore Oxfam, avaient appelé les eurodéputés à rejeter le Pacte, s'inquiétant des « détentions de familles avec enfants » et une « criminalisation » des exilés.

« Le pacte tue, votez non », ont scandé pendant la séance de vote quelques militants présents dans les tribunes du haut de l'hémicycle.

Mêmes griefs à gauche de l'échiquier politique. « C'est un effondrement des valeurs », a fustigé l'élu français Mounir Satouri (Verts). « C'est le pacte de la honte, parce qu'il abolit le droit individuel à l'asile », a dénoncé l'élue allemande Cornelia Ernst (GUE, gauche radicale).

La règle en vigueur selon laquelle le premier pays d'entrée dans l'UE d'un migrant est responsable de sa demande d'asile est maintenue avec quelques aménagements. Mais pour aider les pays où arrivent de nombreux exilés, comme l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, un système de solidarité obligatoire est organisé.

Les autres États membres doivent contribuer en prenant en charge des demandeurs d'asile (relocalisations) ou en apportant une contribution, financière ou matérielle, au profit du pays sous pression migratoire. Une façon de tenter de surmonter l'opposition de la Hongrie et la Pologne à tout quota de réfugiés même si ces deux pays restent hostiles à la réforme.

Cette proposition a été notamment fustigée par l'extrême droite. L'eurodéputé français Jordan Bardella (groupe Identité et démocratie), a accusé l'UE d'avoir choisi la voie de la faiblesse et celle de l'appel d'air.

Mohammed M.

UN NOUVEAU TOUR DE VIS AU MALI

La junte interdit aux médias de couvrir les partis politiques

LA JUNTE au pouvoir au Mali a pris avant-hier des mesures restrictives envers les médias en interdisant la couverture des partis politiques. Cette décision, accompagnée de la suspension des activités politiques, suscite des inquiétudes quant à la liberté d'expression et à la démocratie dans ce pays en proie à la menace terroriste. La Haute autorité de la communication (HAC) a emboîté le pas du chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, signataire du décret visant les partis. La HAC « invite tous les médias (radios, télés, journaux écrits et en ligne) à arrêter toute diffusion et publication des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations », dit-elle dans un communiqué. Cette mesure, qui s'applique à tous les types de médias, a été contestée par la Maison de la Presse, organisation non gouvernementale de tutelle, qui a appelé les journalistes à continuer à couvrir la politique et à défendre le droit des citoyens à l'accès à l'information.

De plus, la commission nationale des droits de l'homme du Mali a exprimé son regret et sa préoccupation quant à l'impact potentiel de ces restrictions sur le climat social du pays. Elle a averti que de telles mesures pourraient aggraver les tensions et les troubles, ce qui serait préjudiciable à une situation déjà instable.

L'opposition est réduite à l'impuissance par les mesures coercitives, les mises en cause judiciaires, les dissolutions d'organisations, les restrictions à la liberté de la presse et la pression du discours dominant sur la nécessité de faire corps autour de la junte face à une multitude de défis.

Plusieurs partis et organisations de la société civile se sont cependant émus dans une rare déclaration commune le 31 mars du « vide juridique et institutionnel » laissé après le 26 mars et ont réclamé des militaires la tenue de la présidentielle « dans les meilleurs délais ».

Ils ont dénoncé jeudi « les allégations infondées » sur la suspension de leurs activités, annoncé qu'ils ne participeront plus à celles organisées par le gouvernement « y compris » le dialogue national, dans un communiqué.

De son côté, l'ancien premier ministre Moussa Mara (2014-2015) a demandé aux autorités de revenir sur leur décision de suspension, un « recul majeur » qui « n'augure pas de lendemains apaisés ».

Le président du parti Convergence pour le développement du Mali (Codem), Housseini Amion Guindo, a appelé à la « désobéissance civile jusqu'à la chute du régime illégal et illégitime ». Mohamed Chérif Koné, magistrat entré en rébellion contre la junte et radié, a lui aussi prôné la désobéissance civile. Le gouvernement est « disqualifié » pour parler au nom du Mali depuis le 26 mars, a-t-il dit.

Les colonels s'étaient engagés, sous la pression de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), à céder le 26 mars 2024 à des civils élus la direction de ce pays confronté au terrorisme et plongé dans une profonde crise multidimensionnelle depuis 2012. Ce jalon vient d'être franchi sans que les militaires ne partent, ni ne donnent une nouvelle échéance. Ils avaient déjà manqué à l'engagement d'organiser la présidentielle en février.

La junte a accusé les partis de multiplier « les actions de subversion » en dénonçant le non-respect du calendrier ou en critiquant le dialogue national pour la paix lancé le 31 décembre par le colonel Goïta. La poursuite de la lutte contre les groupes armés djihadistes et indépendantistes touareg ne s'accommode pas de « débats politiques stériles », a dit le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme s'est dit « profondément préoccupé » par la suspension des activités des partis. Le décret « doit être immédiatement abrogé », a-t-il dit sur le réseau social X.

Le porte-parole du Département d'État américain, Matthew Miller, a dénoncé jeudi cette décision et a appelé le Mali à organiser des élections. « La liberté d'expression et la liberté d'association sont essentielles à une société ouverte », a-t-il déclaré devant la presse.

« Nous appelons le gouvernement de transition du Mali à honorer ses engagements envers ses citoyens et à organiser des élections libres et équitables », a-t-il dit.

Reporters sans frontières a dénoncé l'interdiction faite aux médias comme « une mesure de censure qui s'inscrit dans le continuum du musellement » de l'information pratiquée selon elle sous la junte.

Mohamed M.

CÉLÉBRATION DE L'AÏD EL-FITR À BÉJAÏA

Une fête pour consolider les liens

Les Béjaouis ont célébré comme chaque année la fête religieuse du Aïd El-Fitr, dans le respect des habitudes et des coutumes ancestrales.

La première journée a été marquée par la prière de l'Aïd dans toutes les mosquées de la wilaya qui étaient, à l'occasion, pleines à craquer par les fidèles qui étaient habillés, pour la majorité, par des qamis ou burnous. A la fin de la prière qui était suivie des prêches qui ont duré un peu plus d'une demi-heure, les fidèles ont échangé leurs vœux et regagné leurs domiciles.

Les autorités de wilaya à leur tête le wali, le président de l'APW et le directeur des affaires religieuses, entre autres, ont également formulé leurs vœux de l'Aïd aux fidèles à la mosquée El-Kawther du chef-lieu ou ils ont accompli la prière de l'Aïd.

La fête a, réellement, commencé surtout pour les enfants qui se sont empressés à exhiber leurs tenues neuves ou accompagner leurs parents pour visiter leurs proches.

Certains ont choisi d'attendre l'après-midi et le deuxième jour de l'Aïd pour rendre visite aux proches et d'autres sont restés chez eux pour recevoir leurs proches pendant que les enfants, habillés avec leurs habits neufs, jouaient dans les quartiers dans une ambiance très bruyante. Les visites familiales se sont poursuivis pendant trois jours voire quatre pour certains comme Mohamed, un quadragénaire qui ne veut surtout pas oublier les habitudes de son défunt père.

Manière, sans doute, à lui de lui rendre hommage en restant fidèle et poursuivre sur ses traces. Des coutumes que beaucoup de gens ont gardé afin de transcender les clivages, oublier les différends, pardonner, partager des moments de joie avec les proches et ouvrir de nouvelles pages avec eux et avec les voisins sur fond d'un rapprochement de Dieu pour avoir sa grâce. Les échanges de vœux n'ont pas



arrêté d'autant que le transport de voyageurs était, en général, disponible au chef-lieu de Béjaïa ou dans les autres centres urbains de la wilaya dont la vallée de Soummam, à Akbou, Sidi-Aïch, Oued-Amizour, El-Kseur, Tazmalt, Ighil-Ali et Ouzellaguen, entre autres, et à l'Est de la wilaya surtout dans l'après-midi du premier jour. La situation s'est, sensiblement, normalisée le deuxième jour de la fête avec l'entrée en service des transporteurs qui n'ont pas été réquisitionnés par la direction des transports qui a, à l'occasion, déployé 04 brigades pour contrôler le niveau d'application et la disponibilité réelle du transport en commun et intervenir en cas de défaillance voire sanctionner ceux, parmi les transporteurs, qui n'ont pas daigné suivre les consignes émises la veille de l'Aïd.

Le deuxième jour a particulièrement, été marqué par un temps pluvieux qui a réjoui les gens surtout agriculteurs de la région qui attendaient ces apports pour sauver leurs cultures. Même chose pour la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) qui a mobilisé ses agents et ses inspecteurs sur le terrain notamment, à la gare routière afin de vérifier si les 1065 commerces de différentes activités (dont 123 boulangeries, 09 semouleries 06 unités de production d'eau minérale) réquisitionnés pour assurer la permanence durant les jours de fêtes ont répondu à l'appel.

Il s'agit aussi de s'assurer de l'application des consignes ou non et, par ricochet, sanctionner ceux qui n'ont pas suivi le programme élaboré et les réquisitions adressées aux concernées en vue de permettre aux citoyens de s'approvisionner en produits alimentaires et autres. Cela a permis aux citoyens de faire leurs achats et offrir lors des visites de leurs proches.

Cependant, certains produits agricoles : fruits et légumes ont flambé de manière ahurissante. Certains grossistes ont profité l'occasion pour augmenter les prix des produits et ils ont été suivi par des détaillants. Les haricots verts ont été cédés mardi après-midi dans la vallée de la Soummam à 600 et 700 DA et les navets ont été vendus à 400 et 450 DA. La spéculation sur les prix a touché d'autres produits comme la courgette qui a été affichée entre 140 et 160 DA, la carotte à 120 DA, la pomme de terre à 100 DA, les oignons à 120 DA, la tomate entre à 120 et 140 DA.

S'agissant des fruits, le prix de la banane a grimpé à 480 voire à 500 DA, les oranges à 220 voire plus, la pomme locale à 450 DA et plus pour la pomme de qualité supérieure dont les prix sont inabordables. Les autres fruits et légumes ont, relativement, flambé aussi.

Une situation qui a mis à mal les gens qui ont beaucoup jasé. Côtés sécurité, une intense présence policière a, particulièrement, été remarquée. Un plan a été établi par la sûreté de wilaya afin de garantir la sécurité des biens, des personnes et réguler la circulation routière dans les villes et éviter les accidents de la route.

Les services nettoiement ont, également, poursuivi leur programme normalement. Une intense activité de solidarité a été remarquée tout au long de deux jours de fête. Elle a été menée par le mouvement associatif local et les autorités de wilaya. Des visites ont été rendues aux cancéreux, aux personnes âgées et enfants malades hospitalisés dans les hôpitaux de la région et à l'auberge des personnes âgées.

Bensalem N.

AÏN TEMOUCHENT

Démantèlement de deux réseaux d'émigration clandestine

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 16 individus dans deux opérations distinctes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.

Ces opérations interviennent dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée, sachant que les deux opérations se sont soldées par l'arrestation de 16 individus, dont trois mineurs et deux femmes, a souligné la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent.

Dans ce cadre, une embarcation pneumatique équipée d'un moteur, 16 jerricans de carburant d'une capacité de 30 litres chacun, une somme de 940 euros et 16 téléphones portables ont été saisis, selon la même source.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour le crime de trafic de migrants par l'intermédiaire d'un groupe criminel organisé et le délit de sortie illicite du territoire national par des lieux autres que les centres de transit, mettant en danger la vie d'un mineur, planification d'une sortie du territoire national en échange d'un avantage financier, a indiqué la même source.

R.R

MUSÉE DE L'EAU DE TOUDJA À BEJAIA

Vers une nouvelle mue

LE MUSÉE de l'eau de Toudja, situé dans la wilaya de Béjaia, s'apprête à connaitre une nouvelle mue du fait des aménagements prévus, afin de lui donner une impulsion à même de renforcer son impact et son aura culturel, pédagogique et historique.

Le projet porte sur l'ajout de nouvelles structures et un changement programmatique privilégiant les animations familiales et scolaires, a souligné le directeur du musée, a déclaré Idir Chibane.

Inauguré en 2010, l'équipement, unique en Algérie et pionnier en Afrique, est un complexe à la fois culturel, scientifique, ludique et historique qui célèbre l'eau sous toutes ses formes.

Il se compose d'un espace muséographique où sont exposées des collections autour de la thématique de l'eau et des objets en rapport, dont la plus grande attraction reste le moulin à eau datant de l'époque Romaine, une salle de projection équipée (Data show, écran plat) pouvant servir de salle d'exposition temporaire et un centre de documentation. Des ouvrages qui renseignent sur l'histoire de l'eau dans la région

Cet espace est projeté au milieu d'un patrimoine hydrique et historique unique. Les visiteurs peuvent profiter de leur « crochet » pour déambuler sur le circuit de « la route de l'eau », truffé d'ouvrages Romains, encore debout et qui renseignent sur l'histoire de l'eau dans la région depuis l'antiquité.

Parmi eux, figure, quasiment en l'état, un aqueduc monumental fondé par le Romain Octave Nonius Datus, en l'an 26-27 avant JC et qui a servi à l'alimentation en eau potable de la ville de Bejaia depuis Toudja, sur une distance de près de 40 km.

Un ouvrage techniquement grandiose, et qui encore à ce jour, sidère par son ingéniosité. Son concepteur a jalonné le parcours de moulins à eau, de retenues collinaires, de citernes et de thermes et d'autres ouvrages dont l'assemblage reste pour le moins impressionnant.

Outre cette attraction, l'espace muséographique est admirablement soutenu par le site romain de Tiklat, qui, à ce jour, n'a pas encore livré tous ses secrets, par « El Aincer », la fameuse source minérale de Toudja, une autre petite source attenante à la mosquée de l'agglomération, une grande cascade perlée elle aussi, de plusieurs autres chutes et d'une multitude de moulins à eau.

En fait, toute la circonscription regorge d'eau coulant à ciel ouvert au milieu de montagnes verdoyantes d'une beauté à couper le souffle. Une image de carte postale naturelle qui apporte un intérêt et une magnificence manifeste au musée.

Avec le réaménagement prévu, le musée va bénéficier, selon M. Chibane, de quelques adjonctions, notamment à l'étage supérieur de l'espace muséographique, d'une classe de l'eau, d'un centre de documentation spécialisé, d'une bibliothèque et d'une salle de conférence ainsi que d'un espace d'exposition temporaire.

Il s'agira d'en faire une vitrine de premier ordre pour un équipement, né à l'origine d'une passion et de la folle audace des membres de la société savante "Géhimab" (groupe d'étude pour l'histoire des mathématiques à Bejaia), et qui chemin faisant, est devenu, un centre de rayonnemen.

R.R

COLLOQUE NATIONAL SUR LES TRANSFORMATIONS DU THÉÂTRE EN AFRIQUE À L'ÈRE DES MÉDIAS

Appel à participation

L'association culturelle Le Kaki d'Or convie les chercheurs, les professionnels et les amateurs du 4e art à participer au colloque national « Transformations du théâtre africain à l'ère des médias : expressions, discours et pratiques », qui se tiendra les 10 et 11 juin prochain à Mostaganem.



Ce colloque vise, selon les organisateurs, à cerner les spécificités du théâtre africain, à identifier ses acteurs clés et ses nouvelles expériences, à mettre en lumière les points communs culturels, artistiques et esthétiques qui sous-tendent le théâtre en Algérie et sur l'ensemble du continent, à souligner la dimension africaine de l'identité algérienne, et à affirmer l'existence de traditions théâtrales anciennes en Afrique. Il s'agit également de démontrer que la créativité théâtrale n'est pas le seul fruit du génie occidental.

Il a pour but, également, de sensibiliser les chercheurs à la vitalité de la culture africaine, et du théâtre en particulier, et à les encourager à approfondir leurs études et leurs connaissances dans ce domaine.

Les organisateurs du colloque annoncent que la date limite de réception des résumés des interventions est fixée au 20 avril. Les résumés doivent être envoyés à l'adresse électronique, colloquegoldenkaki2024@gmail.com. La réponse aux résumés acceptés sera communiquée le 1er mai prochain au plus tard. La date limite de réception des communications intégrales est fixée au 15 mai 2024.

Les organisateurs ont tracé, à la lumière des avancées, une série d'axes de discussion, à savoir la philosophie de la dénomination, le théâtre africain, les théâtres africains, et le théâtre en Afrique. Le deuxième axe abordera l'évolution des formes théâtrales en Afrique et leurs contenus, le troisième portera sur les mutations du théâtre politique et social en Afrique, le quatrième axe concernera les changements linguistiques et culturels dans le théâtre africain, tandis que le cinquième se penchera sur la réception du théâtre africain, ses particularités et ses réserves.

Le sixième axe portera sur l'impact des médias et des technologies de l'information sur le théâtre en Afrique. Le septième axe s'intéressera au théâtre numérique et aux mutations de l'interaction artistique dans le théâtre africain. Alors que le huitième axe se penchera sur les transformations de la production et de la distribution théâtrales.

Le neuvième axe s'intéressera aux expériences théâtrales et multimédias féminines en Afrique. Le dixième et dernier axe portera sur la question de la communication et de l'interaction culturelle dans le théâtre africain.

Les organisateurs soulignent, dans leur communiqué, la riche diversité de l'Afrique, continent immense aux multiples facettes géographiques, climatiques, politiques et linguistiques (plus de 800 langues locales y sont parlées). Ils rappellent également les interactions culturelles millénaires de l'Afrique avec l'Europe et le Moyen-Orient au nord, ainsi que les relations commerciales historiques établies avec l'Asie de l'Est le long de la côte orientale. En revanche, les cultures de l'Afrique centrale et occidentale sont restées moins connues en dehors du continent.

Selon la même source, l'isolement géographique et l'absence d'une langue commune ou de langues écrites ont longtemps constitué des obstacles majeurs à la connaissance et aux échanges entre les cultures africaines. Cette situation s'est vue aggravée par la période sombre du colonialisme européen, qui s'est étalée du XVIe siècle au milieu du XXe siècle. Cette période a engendré des problèmes structurels et des bouleversements profonds dans tous les domaines, notamment sur le plan culturel, linguistique, mais aussi en matière de développement, de lutte contre la pauvreté, et de gestion des conflits politiques.

Le théâtre africain a hérité de ces problématiques. Il se manifeste par des formes héritées du répertoire mondial (théâtre à l'italienne, théâtre en plein air) ou puise dans le riche patrimoine africain, associant jeux, rituels, chants, danses et présence de la mythologie. La rencontre avec l'Occident a favorisé la transformation de ces expressions vers un théâtre plus moderne, observable dans les diverses expériences scéniques développées ces vingt dernières années à travers le continent africain. Ces expériences mêlent traditions, aspirations à l'excellence artistique mondiale et adaptation à la pression exercée par les médias en constante évolution.

Meriem Djouder

ARÈNES D'ORAN

Services et prestations pour attirer les visiteurs

LE SITE des Arènes d'Oran, inclus depuis décembre dernier dans la liste du patrimoine national, bénéficiera d'une série de services et de prestations destinées à le valoriser et à y assurer de l'animation afin d'attirer le maximum de touristes, a indiqué l'Établissement public de la wilaya d'Oran du Parc d'attractions (EPWOPA) chargé de la gestion de ce monument.

L'opération projetée par les responsables de l'entreprise prévoit, notamment, l'installation d'un écran géant à travers lequel seront diffusées les données historiques et techniques relatives à ce site historique, qui vient d'être classé, (mois décembre dernier), par la Commission spécialisée du ministère de la Culture et des Arts, dans la liste du patrimoine nationale.

Le procédé vise à fournir aux visiteurs l'ensemble des données relatives au site et à mettre en valeur la beauté architecturale de la bâtisse, a précisé le directeur de l'EPWOPA, Belabbes Abderrahmane.

Le site sera, par ailleurs, doté de sièges et d'une médiathèque, a fait savoir le même responsable, précisant que l'entreprise « réfléchit actuellement à l'éventuelle organisation de spectacles de fantasia », affirmant la disponibilité de son entreprise à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cette initiative, à condition, a-t-il précisé, que « des spécialistes s'impliquent dans l'animation de cette structure ».



La même source a, d'autre part, fait savoir que l'EPWOPA a soumis à la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran une proposition relative à l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale et africaine, notamment de judo et de boxe, « à condition que les gradins ne soient pas utilisées », a-t-elle précisé. Elle a ajouté, dans ce contexte, que les instances concernées ont été également sollicitées pour l'exploitation de ce site, qui accueille, chaque mois, une moyenne de 20 000 à 30 000 visiteurs nationaux et étrangers.

Appelé par les Oranais « Torro », les Arènes d'Oran disposent d'ateliers animés par des artistes-peintres connus sur la scène culturelle oranaise et par des artisans spécialisés dans l'artisanat d'art. Ces dernières ont été construites en 1908 et inaugurées en 1910. Sa capacité d'accueil initiale était de 4 000 places, avant d'être portée à 10 000.

Elles ont reçu des matadors célèbres comme El Cordobes, Ordinez Pepe, Miguel Matéo, José Garcia Lupion, les 3 frères Chicueleb. En raison de leur acoustique de qualité elles ne furent pas utilisées que pour la tauromachie, mais également pour des tournois de football, des combats de boxe et de catch. Après des travaux de réhabilitation, lancés en 2009, elles ont rouvert leurs portes au public en 2018, rappelle-t-on.

R. C.

ATHLÉTISME :

Ligue de diamant : Moula et Sedjati engagés sur le 800 m . . .

LES DEMI-FONDISTES algériens Slimane Moula et Djamel Sedjati seront engagés sur le 800 mètres de la deuxième étape de la Ligue de diamant 2024, prévue le 27 avril courant à Shangani (Chine), suivant la liste d'admission, dévoilée par les organisateurs. Une compétition de haut niveau, qui devrait drainer la participation d'un grand nombre parmi les actuels meilleurs athlètes au monde, dans chaque spécialité. Elle devrait aussi permettre aux internationaux algériens de jauger leurs capacités à environ 100 jours du coup d'envoi des Jeux Olympiques de 2024 à Paris (France). La Ligue de diamant est une compétition internationale d'athlétisme, annuellement organisée par World Athletics depuis 2010. Elle remplace la Golden League, compétition disputée de 1998 à 20091. La Ligue de diamant accueille 16 épreuves d'athlétisme, réparties sur 14 réunions, disputées durant chaque édition. Chaque épreuve donne lieu à des points attribués en fonction des performances : 8 points pour le premier, 7 points pour le deuxième, 6 points pour le troisième, 5 points pour le quatrième, 4 points pour le cinquième, 3 points pour le sixième, 2 points pour le septième et 1 point pour le huitième. En 2016, seuls les 6 premiers recevaient des points. Cette année-là, l'athlète qui avait cumulé le plus grand nombre de points durant l'année (les points étant doublés lors des finales) sur chaque discipline remportait le trophée de la Ligue de diamant. Depuis 2017, le classement établi à l'issue des 12 premières réunions détermine les qualifiés pour les finales, à Zurich et Bruxelles. Le vainqueur de chaque finale remporte le trophée de la Ligue de diamant.

. . . MONDIAL (20 KM MARCHE/ÉQUIPES) : QUATRE ALGÉRIENS EN TURQUIE . . .

Quatre marcheurs (messieurs) représenteront l'Algérie aux Mondiaux 2024 «par équipes» de la spécialité, qui se dérouleront le 21 avril courant à Antalya (Turquie), suivant la liste d'admission, dévoilée par les organisateurs. Il s'agit d'Ismaïl Benhammouda, Abdennour Ameur, Mohamed Fateh Meddour et Aymen Bensaha. Toujours selon les organisateurs, la compétition devrait drainer la participation d'un total de 109 athlètes (messieurs) représentant 35 pays. Cette compétition, ouverte également aux dames, comportera plusieurs autres spécialités à son programme, dont un 10 km sur route et un relai mixte.

. . . LE CHAMPIONNAT NORD-AFRICAIN DES U16 REPORTÉ

La Fédération égyptienne d'athlétisme a annoncé dimanche que le championnat nord-africain des moins de 16 ans (Garçons et Filles), qu'elle devait organiser du 25 au 27 avril courant, a été finalement reporté à une date ultérieure. L'instance a adressé un courrier aux pays participants, dont l'Algérie, pour leur faire part de ce report, mais sans préciser les raisons qui l'ont motivé. Un mal pour un bien peut-être, car les athlètes bénéficieront d'un peu plus de temps pour mieux préparer cet évènement et augmenter par la même occasion leurs chances de performance. Côté algérien, plusieurs jeunes internationaux s'étaient surpassés au cours des dernières semaines, y compris pendant le mois de Ramadhan, pour se qualifier au championnat nord-africain en Egypte. Parmi eux, Aya Amrane qui avait établi un nouveau record national au lancer du marteau, chez les moins de seize ans, avec un jet mesuré à 47.33 mètres.

FOOTBALL -COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE) :

Le CRB a souffert face à Mosta, un CSC-ESBA au sommet, le WAT en quête . . . d'exploit

Après la qualification du CRB au dernier carré, et de l'USMA en match retard des1/4, la hiérarchie a été respectée et l'on s'achemine droit vers des demi-finale cent pour cent Ligue 1 Mobilis, la coupe ayant décidé cette fois de ne pas forcer sur les surprises. Ab moins que le . . . WA Tlemcen ?

Synthèse de Rabah Azizi



Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, qui ont débuté vendredi, avec le match d'ouverture CR Belouizdad- ES Mostaganem (qualification du Chabab, vainqueur aux Tirs Au But, 4-2, après prolongations, score final 3-3), se sont poursuivis samedi avec l'affiche du tour ayant opposé le CS Constantine à l'ES Ben Aknoun et dont le résultat n'était pas encore disponible, au moment de boucler le journal, avant le match des extrêmes, ce soir à 20H30, devant mettre aux prises le leader du championnat, le MC Alger, aux régionaux du WA Tlemcen, ces derniers ayant promis de créer, pourquoi pas, l'exploit. Pas besoin de rappeler que l'affiche entre deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, CS Constantine - ES Ben Aknoun concernait deux clubs qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés en championnat. Si la formation constantinoise aspire à terminer la saison sur le podium, l'ESBA, hantée par le spectre de la relégation, tente de sauver sa ''peau'' parmi l'élite. Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani, considéré comme Monsieur Coupe d'Algérie pour avoir déjà remporté cinq trophées avec quatre clubs différents, bénéficiaient naturellement de la faveur des pronostics face à une équipe de Ben Aknoun qui pense plutôt au maintien. De son côté, le WA Tlemcen, vainqueur de l'épreuve à deux reprises (1998, 2002), aura ce soit fort à faire en défiant le MC Alger, qui vise le doublé : championnat - Coupe d'Algérie. La formation des «Zianides», qui est parvenue à atteindre les quarts de finale pour la première fois depuis 2013, effectuera le déplacement à Alger avec l'intention de redorer son blason dans cette compétition et frapper un bon coup au stade olympique du 5-juillet. Le WAT qui lutte pour son maintien en Ligue 2 (15e, 25 pts), n'a jamais rencontré le «Doyen» à ce stade de l'épreuve. La dernière confrontation entre les deux équipes en Coupe d'Algérie remonte à 2018, année qui a vu le MCA éliminer le WAT en 1/32e de finale (4-0).

L'USM ALGER, DERNIER QUALIFIÉ, RENCONTRERA L'US BISKRA POUR LES QUARTS DE FINALE

L'USM Alger est la dernière formation qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Les Rouge et Noir ont réussi à passer le cap des 8es de finale sans encombre en disposant, très aisément, du Raed Club de Bougaâ (7-0), ce vendredi au stade du 5 Juillet 1962. Une fois de plus, la hiérarchie a été respectée dans l'épreuve populaire. Dernier représentant de la division Inter-régions (groupe Centre-Est), le RCB a tenté de créer la surprise face à l'un des grands spécialistes de la compétition, mais la logique a eu le dernier mot. En effet, les gars de la wilaya de Sétif ont réussi à résister presque une mi-temps, avant de subir la furia des Usmistes. En bon capitaine, Belaid a monté la voie à ses camarades en ouvrant le score à la 40e minute. Il a été suivi en seconde période par Bellatreche (51'), Djahnit (57'), Belkacemi (71', 76') et Kanou (73', 81'). Ainsi, le dernier quart de finale mettra aux prises l'US Biskra à l'USM Alger. Cette autre empoignade entre équipes de l'élite se jouera mardi (20h30) au stade 19 Mai 1956 de Annaba.

Le CR Belouizdad premier qualifié pour le dernier carré

Le CR Belouizdad est le premier à se qualifier pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie après avoir éliminé, aux tirs au but l'ES Mostaganem (4-3), ce vendredi après-midi au stade du 5-Juillet. Le score après le temps réglementaire était de 2-2 et 3-3 après 120 minutes de jeu. Il a fallu la série des pénalités pour départager entre les deux équipes. L'ESM n'a pas eu de chance pour avoir raté trois tirs, tandis que le Chabab n'en a raté aucun (4-2). La suite des quarts de finale s'est poursuivie hier samedi, et se poursuivra dimanche et mardi.

PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE

Joué vendredi
CR Belouizdad - ES Mostaganem 3-3 (CRB aux TAB 4-2)
Joué hier, Samedi 13 avril - Stade Miloud Hadefi - Oran
CS Constantine - ES Ben Aknoun (résultat à venir)
Aujourd'hui, Dimanche 14 avril - Stade 5 Juillet 1962 - Alger
WA Tlemcen - MC Alger à 20h30
Mardi 16 avril - Stade 19 Mai 1956 - Annaba
USM Alger - US Biskra à 20h30

ESCRIME-MONDIAUX2024 (JEUNES CATÉGORIES/GARÇONS-FILLES) :

Quatre athlètes algériens présents au rendez-vous de Riadh

Quatre escrimeurs algériens prendront part aux Mondiaux-2024 d'escrime réservés aux catégories cadettes et juniors (garçons et filles) dans les épreuves individuelles et par équipes, prévues du 12 au 18 avril à Riadh (Arabie Saoudite), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

Il s'agit de Selyan Aoudia et Fellah Dani Adem (Fleuret/juniors), Mohammedi Amrane (Epée/juniors), Bounechada Zakaria (sabre/juniors). Ce rendez-vous mondial de Riadh, verra la participation de quelque 1700 escrimeurs des deux sexes représentant plus de 100 pays dont l'Algérie, et arbitré par 54 arbitres de plusieurs nations. Selon la même source, les escrimeurs présents à Raidh ont été répartis en 7 poules avant de passer aux tours éliminatoires. Selon le programme de la compétition, dans l'épreuve du fleuret, Selyan Aoudia fera partie de la poule 7 aux côtés de six autres concurrents, dont la compétition qui débutera ce vendredi à partir de 08h30. L'escrimeur algérien sera opposé à Bagdany Albert (Hongrie), Diestelkamp Niklas (Allemagne), Knoepffler Alexabder (Nicaragua), Al Hodaib Ibrahim (Arabie Saoudite), Al-Kaabi Khalifa (Emirats arabes Unis) et Kandari Abdelaziz (Koweït). Quant à son coéquipier au fleuret, Fellah Dani Adem, croisera le fer avec Tan Paphael Juan Kang (Singapour), Kerik Aleksandr (joueur libre), Marcos Peral Alvaro (Espagne), Al-Shuaibi Saeed (Oman), Kye Tzer (Malaisie) et Ozolins Jekabs (Lettonie). En revanche, l'autre représentant algérien, Mohammedi Amrane (Epée/juniors) connaîtra plus tard ses adversaires, car il sera en lice à partir de lundi 15 avril. Idem pour Bounechada Zakaria (sabre/juniors) qui entamera la compétition le jeudi 18 avril. L'Algérie, rappelle-t-on, avait pris part à la dernière édition du Championnat d'Afrique des jeunes catégories (cadets et juniors) disputé au mois de mars dernier au Caire, au cours duquel elle avait décroché quatre médailles dont trois en argent et une en bronze.

IL A FAIT PARLER LA POUDRE À LA BONNE HEURE EN CAF

Abdoulaye Kanou, l'arme fatale usmiste

Pas mieux qu'un sensationnel doublé pour faire taire les mauvaises langues. Deux belles, décisives réalisations pour enfin mettre d'accord les sceptiques. Entrer avec fracas dans le cœur des très exigeants supporters usmistes. Le centre-avant malien, qui attend son heure depuis qu'il a déposé ses valises du côté de Bologhine, a tout fait pour qu'elle sonne au bon moment. Dans un quart de CAF réglé au quart de tour. Portant sa griffe

Par Azouaou Aghiles



L'USM Alger n'est plus qu'à un tout petit tour de la finale de la Coupe de la CAF. A deux fois 90 minutes de garder son dû. En tout cas, le rêve est permis. Les fans en rêvent debout. Sûrs que leurs favoris seront au rendez-vous pour s'imposer lors d'un traditionnel derby maghrébin qu'ils savent, cachet spécial de l'affiche oblige, compliqué. Le rêve est à nouveau là pour un autre exploit. Une deuxième intronisation. Les joueurs en ont rêvé avant d'aller se poser tout en haut du sommet du continent à l'arrivée d'un exercice 2022-2023 de toute beauté. Exceptionnel. Avec, en prime, un doublé (CAF- Super Coupe, cette dernière face au meilleur club africain de tous les temps) qui a fait grandir un peu plus les hommes clefs que sont Belaïd, Benbot et le reste de leurs camarades. Qui ne craignent plus rien. Plus aucun adversaire. En rêvent toujours. Encore. Ce sera dur face aux Marocains du RS Berkane, un ancien vainqueur de la C2 africaine ? Evidemment que oui. Les Rouge et Noir de Soustara n'en rêvent pas seulement. Y pensent après cette petite remontada face à un onze nigérian de Rivers United finalement pas aussi faibles qu'on ne le pensait. Des armes convaincantes et deux buts limpides. Œuvre d'une arme, fatale celle-là, à la pointe de l'attaque, qui a, à elle seule, fait basculer un combat pas évident car dans les tribunes et parmi le staff technique, la crainte d'un but assassin était palpable. Une arme fatale, il en fallait, dans cette soirée d'un dimanche aux senteurs bien africaines, dans un temple du football algérien retrouvant petit à petit ses émotions d'antan en faisant pratiquement le plein. Deux éclairs, lumineux, ont suffi. Une première fois en fin de 1ère période, une deuxième dans le dernier quart-d 'heure de la seconde. Deux fois plutôt qu'une donc pour que cette sympathique silhouette, ce petit bonhomme timide, voire effacé, ne fasse parler la poudre et se faire lever un public maintenant conquis mais qu'il a décidément mis du temps à convaincre. Une belle preuve de patience. De détermination. Un joli doublé et un clin d'œil, aussi, pour un certain Abdelhak Benchikha qui l'a fait venir à l'USMA, puis aidé à faire face aux critiques, pour certaines injustifiées, de la part d'une partie de fans qui désespéraient à trouver en lui le successeur idéal d'Aymen Mahious parti monnayer ses services en Suisse. Kanou, du haut de ses 23 bougies, s'est, définitivement, installé aux avant-postes en s'imposant comme le nouveau baroudeur, les « stats » parlant pour lui (10 buts, pour 31 titularisations toutes compétitions confondues), s'est réservé une place de choix dans l'échiquier de Juan Carlos Garrido en marquant de précieux points. En attendant d'entrer dans la légende usmiste, l'enfant de Bamako sait désormais ce qu'il lui reste à faire. Rééditer par exemple sa performance face aux « Rivers » en s'imposant en N°9 digne de ses prédécesseurs. Comme le furent d'autres africains à l'exemple, tout récemment, du Malgache Carolus Andrea, ou un peu plus loin encore, le serial- buteur et non moins compatriote Mamadou Diallo qui demeure un exemple d'attaquant racé dont a su profiter, en son temps l'attaque unioniste. En gagnant une place de titulaire (merci Garrido qui donne raison à l'ancien staff mené par Benchikha), Kanou a compris que le temps était venu pour lui de prendre ses responsabilités entières et étaler ses qualités de finisseur patenté. Comme sur ces deux belles occasions où il fera d'abord sauter le verrou des Nigérians sur un geste technique (retourné acrobatique) qui fera lever son public, avant d'enfoncer ensuite le clou d'une pichenette digne des vieux briscards des surfaces et mener son équipe aux demies. Les rapproche carrément d'un second sacre consécutif. Petit par la taille mais assez grand par le talent, Kanou, le nouvel artilleur vous salue bien. Vous envoie ses compléments. L'orchestre symphonique du virage est prié de sortir son attirail et le fêter bientôt par un chant dédié à son nouveau statut. Ça ne saurait tarder !

A.A

SOLLICITÉ DE PARTOUT

Yacine Benzia : «J'ai reçu des offres mais je suis actuellement concentré sur Qarabag»

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien Yacine Benzia a révélé avoir reçu des offres, tout en soulignant qu'il était concentré sur son club Qarabag FK (Div.1 azerbaïdjanaise de football) au sein duquel il se sentait « heureux. »

« Un mouvement cet été ? J'ai reçu des offres. Je suis actuellement concentré sur Qarabag. Ça se discutera en fin de saison : Je suis très heureux ici. Il me reste encore un an de contrat, il est trop tôt pour dire quoi que ce soit », a indiqué le joueur, cité par un média local. Benzia (29 ans) avait rejoint Qarabag FC en janvier 2023 pour un contrat de deux saisons et demie en provenance de la formation turque de Hatayaspor. Avec un total de 15 buts cette saison, toutes compétitions confondues, et 11 passes décisives à son actif, Benzia se révèle être un atout majeur pour son équipe qui occupe la tête du championnat d'Azerbaïdjan. Après cinq ans d'absence, Benzia a signé son grand retour en équipe nationale en mars dernier, à l'occasion du Tournoi FIFA Series-2024 disputé à Alger et Annaba, sous la conduite du nouveau sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic. D'ailleurs, en deux matchs, le joueur formé à l'Olympique Lyon (France) a réussi à confirmer sa place, conduisant les « Verts » à la victoire contre la Bolivie (3-2), puis au match nul contre l'Afrique du Sud (3-3), au cours duquel il a inscrit deux buts, dont un réussi suite à un magnifique geste acrobatique. Il sera l'une des clés des « Verts » en juin prochain, à l'occasion de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 avec au menu la réception de la Guinée et un déplacement en Ouganda.

LIGUE NATIONALE DU FOOTBALL AMATEUR(LNFA) : AG ORDINAIRE LE 16 AVRIL À SIDI-MOUSSA

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a annoncé lundi qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) le 16 avril courant, au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger). « Les travaux débuteront à 10h00 », a détaillé l'instance dans un bref communiqué sur son site officiel, ajoutant que le point principal qui sera à l'ordre du jour sera « la présentation des bilans moral et financier de l'année 2023 ». Il est à rappeler que la LNFA est gérée par Ahmed Kharchi, membre du Bureau fédéral, désigné par la fédération algérienne de football (FAF), avec pour mission d'assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Cette désignation a été opérée après la démission de l'ancien président de la LNFA, Ali Malek, au mois de nombre dernier, suite à « un blocage administratif » qui l'avait gêné dans son travail. Pour l'heure, aucune date n'a été fixée pour la tenue de cette Assemblée générale élective (AGE).

LIGUE 1-JS KABYLIE : FIN DE MISSION POUR AÏT DJOUDI

AZEDDINE AÏT Djoudi n'est plus l'entraîneur de la JS Kabylie. « La JSK annonce la résiliation à l'amiable du contrat la liant à M. Azeddine Aït Djoudi. Nous lui souhaitons plein succès dans ses projets futurs », a-t-on annoncé lundi soir sur la page officielle du club sur Facebook. Les Canaris seront dirigés par l'entraîneur des U21, Bensafi, avec l'aide de Bahlouli qui a intégré récemment le staff technique du club phare de la Kabylie, en pleine crise de résultats.

ÉQUIPE NATIONALE

Amine Gouiri : « Honoré de porter les couleurs de l'Algérie »

L'ATTAQUANT international algérien du Stade rennais, Amine Gouiri, a exprimé son « immense fierté » de représenter l'équipe algérienne, dans un entretien accordé au site officiel du club breton. «Ce sont mes origines et j'ai de la famille en Algérie, c'est une grande fierté de pouvoir représenter le pays. Fier aussi d'avoir marqué mon premier but avec ce maillot le mois dernier. Le peuple algérien est passionné, la ferveur est incroyable, ça nous aide beaucoup durant les matchs. Je n'ai pas connu toutes les ambiances, mais ça fait partie des meilleures, c'est exceptionnel », a-t-il affirmé. Le joueur formé à Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre 2023, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il a marqué son premier but sous le maillot national le 22 mars dernier face à la Bolivie (3-2), en match comptant pour le tournoi FIFA Series-2024 disputé à Alger et Annaba du 18 au 26 mars. Sur un registre personnel, Gouiri, auteur de 9 buts depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, a indiqué qu'il se sentait en forme physiquement. «Je me sens en forme physiquement, je travaille dur au quotidien pour aider l'équipe et marquer des buts. Ce que je souhaite surtout, c'est que les futurs buts servent à l'équipe. J'espère finir la saison en beauté. » Gouiri (24 ans) s'est exprimé sur sa nomination, en compagnie de son compatriote et coéquipier en sélection Nabil Bentaleb (Lille OSC), pour le Prix Marc-Vivien Foé 2024 qui récompense le meilleur joueur africain de Ligue 1 française de la saison. «Etre parmi les meilleurs joueurs africains, cela fait très plaisir. Je ne pense pas le remporter mais oui c'est un honneur. Ça récompense la quantité de travail, ça donne encore plus de motivation et d'exigence envers soi-même, on peut toujours progresser. » Une blessure l'a empêché de prendre part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), marquée par une élimination des « Verts » dès le premier tour.



Données personnelles : qui collecte quoi ?

Comprendre et éviter la surveillance sur Internet

Vous le savez, nous le savons, navigation web et marchandisation des données personnelles vont de pair. les acteurs et les mécanismes de la collecte de données pour vous aider à comprendre le qui, le pourquoi, et le comment, et ainsi mieux protéger votre vie privée en ligne.

Avant de mettre en place des mesures efficaces contre le pistage, la collecte et le traitement des données personnelles, il faut identifier le « qui », le « pourquoi » et le « comment » de l'équation. Les entités incriminées sont nombreuses, mais on peut les regrouper dans trois grandes catégories : les fournisseurs d'accès à Internet, les sites web et annonceurs, et les GAFAM, dont les méthodes de profilage outrepassent la simple pose de cookies en interne. Tous y trouvent des intérêts différents, qu'il s'agisse de prévention au regard de la sécurité nationale, ou d'alimenter un business model bien huilé. Il existe bien évidemment des méthodes pour en limiter les pratiques abusives et faire respecter votre droit à la vie privée.

Qui collecte vos données privées ?

Les FAI

Porte d'entrée sur le web, les fournisseurs d'accès à Internet ont accès à la totalité des informations privées que vous communiquez de manière directe et indirecte. Adresse IP, dates et heures des connexions, durées des sessions, requêtes DNS transitant via leurs serveurs (sites et pages web consultés), appareil, navigateur et moteur de recherche utilisés, quantité de données envoyées et téléchargées, volume de trafic vers un hôte, en navigation classique comme en navigation privée.

L'ensemble de ces éléments sont considérés comme des données personnelles par le RGPD et la CNIL, c'est-à-dire que les FAI ne peuvent pas s'en servir à des fins commerciales.

En revanche, la loi française oblige les opérateurs de télécommunication à conserver de telles informations pendant un an, et à les transmettre aux autorités compétentes en cas d'enquête administrative et/ou judiciaire. À cela s'ajoutent naturellement toutes les données renseignées au moment de la souscription du contrat auprès du FAI. On pense à l'identité civile de l'internaute, son adresse, son numéro de téléphone, ses informations de facturation, son identifiant en tant qu'abonné. Et rebelote, la loi contraint les FAI à conserver l'ensemble de ces éléments pendant une période d'un an à compter de la date de résiliation du contrat.

On en profite pour rappeler que les FAI ne se contentent pas de délivrer un accès à Internet, mais gèrent aussi les abonnements téléphoniques et leurs propres services de messagerie mail. En clair, ils accèdent à bien plus d'informations que votre seule activité web, et sont pratiquement en mesure d'établir une synthèse complète et très détaillée de votre mode de vie, même en dehors du web. Et ce sans jamais avoir besoin de solliciter votre consentement explicite.

Les sites web et les annonceurs

Une fois sur la toile, la collecte des données ne fait que s'amplifier. Principaux responsables : les plateformes web et les annonceurs. Et pour cause, vos informations personnelles se monnaient à prix d'or puisqu'elles servent de basse de rémunération à la fois pour les éditeurs de contenus qui louent des espaces publicitaires sur leurs sites, les entreprises qui souhaitent vendre leurs services ou produits, et les régies publicitaires qui font le lien entre les deux.

Parmi les données collectées et traitées, on peut bien évidemment citer l'adresse IP, qui donne des informations génériques sur le FAI, la géolocalisation et le type d'appareil utilisé.

La pose de cookies et les méthodes de tracking classiques permettent également de suivre l'activité web au sein du site web consulté, et d'identifier avec précision les centres d'intérêt des visiteurs et visiteuses grâce à un ensemble de métadonnées liées à leur comportement en ligne (date et heure de visite, pages vues, temps resté sur un contenu, récurrence des visites, etc.).

Il existe enfin d'autres méthodes de collecte des données personnelles, plus discrètes et plus difficiles à parer. C'est notamment le cas du fingerprinting, qui repose sur la récupération des informations techniques liées aux paramètres du navigateur et de l'appareil de l'internaute (on estime qu'il n'existe pas deux configurations identiques), ou encore de la pose des pixels-espions, images invisibles permettant de suivre à la trace les activités des utilisateurs et utilisatrices (quand et combien de fois un email publicitaire a été ouvert, par exemple).

Les GAFAM

Les techniques des GAFAM ne sont pas vraiment différentes de celles employées par les sites web et annonceurs, mais elles s'avèrent d'autant plus redoutables que des entreprises comme Google ou Meta opèrent au sein de branches d'activités diverses. Une polyvalence qui leur permet de mettre la main sur quantité de données personnelles très variées qui, une fois recoupées, génèrent des profils d'internautes extrêmement précis, en particulier si vous utilisez plusieurs de leurs services (au hasard, Facebook, Instagram et WhatsApp, ou Gmail, Chrome, Google Search, YouTube, Maps, Android).

Comment lutter contre la surveillance indésirable ?

Adopter de bonnes pratiques de navigation La première chose à faire, c'est de mettre en place de nouvelles habitudes de navigations pour leurrer les sites web et annonceurs.

On peut, par exemple, privilégier le mode incognito de son navigateur (suppression automatique de tous les mouchards et historique de navigation à la fin de la session web), prendre le temps de refuser tous les cookies non essentiels quand une bannière RGPD requiert une configuration manuelle, changer de site quand le choix se résume à accepter tous les cookies ou payer, bloquer toutes les demandes d'autorisation émanant des plateformes web visitées (envoi de notifications, accès à la géolocalisation, etc.), verrouiller les réglages de sécurité de son navigateur pour bloquer automatiquement les cookies tiers et trackers, installer un bloqueur de publicité et de suivi en ligne, ou encore opter pour un navigateur capable de contrer les techniques de fingerprinting (Tor Browser, Brave, Firefox).

Un VPN pour tout verrouiller sans compromis

Angle mort de la protection des données personnelles, les FAI sont le dernier obstacle contre lequel il est difficile de s'opposer. Et pour cause, ce sont eux qui attribuent des adresses IP à vos équipements, ils possèdent quantité d'informations que vous n'avez d'autre choix que de leur communiquer à la souscription du contrat, et c'est par eux que transitent connexions et trafic avant même d'être relayés sur le web. Mais surtout, ils constituent un passage obligé pour pouvoir accéder à Internet.

NordVPN : un écosystème dédié à la protection des données privées

Établi au Panama, pays tombant sous le joug de lois très strictes concernant le droit à la vie privée et à l'anonymat en ligne, NordVPN fait partie des réseaux privés virtuels grand public les plus sécurisés. Administrant un parc réseau de plus de 6000 serveurs RAM 10 Gb/s répartis dans 61 pays, propriétaire de ses registres DNS, il offre de bonnes vitesses de connexion et fait la part belle à de nombreuses technologies innovantes, destinées à renforcer davantage la protection des données personnelles.

On pense par exemple à NordLynx, protocole maison basé sur WireGuard et compatible AES-256, plus léger et rapide qu'OpenVPN, mais tout aussi fiable, ou encore à ses nombreux équipements spécialisés (serveurs Tor, double VPN et obfusqués) qui permettent de mieux brouiller les pistes.

Comment le New York Times compte mettre de l'IA générative dans sa rédaction



Technologie : Le NYT va utiliser de l'intelligence artificielle générative (IA) pour produire et distribuer des articles. Il est en train de constituer une équipe à cet effet, malgré ses déboires avec OpenAI.

Le NYT met sur pied une équipe chargée d'utiliser l'IA générative dans la salle de rédaction. L'équipe se nomme "AI Initiative".

"L'équipe se concentrera sur le prototypage de nouvelles technologies, y compris l'IA générative et l'apprentissage automatique, afin d'améliorer la façon dont nous fournissons des contenus d'information aux lecteurs du monde entier", a déclaré Jack Seward, responsable de "AI Initiative".

À cette fin, le NYT va recruter des ingénieurs logiciels, des développeurs spécialisés dans l'IA, des concepteurs et des rédacteurs. Il a publié des postes à pourvoir de rédacteur en chef adjoint pour les initiatives en matière d'IA et de rédacteur en chef chargé de la conception. Une fois recrutée, l'équipe commencera à développer des outils d'IA générative pour le reportage, l'édition et la distribution de contenu.

Tester des usages et préserver les journalistes professionnels

Toutefois, le NYT souligne dans un communiqué interne que "même si nous utilisons l'IA dans notre travail, nous nous en tiendrons toujours à notre conviction journalistique selon laquelle les journalistes professionnels rapportent, écrivent et éditent".

Il faut dire que Le NYT a déjà eu sa part de problèmes avec l'IA générative.

L'entreprise est particulièrement préoccupée par le fait qu'OpenAI utilise ses articles sans autorisation pour entraîner ses modèles. Au point de porter l'action en justice.

Il a aussi été le premier organe de presse à bloquer les robots d'exploration du web d'OpenAI.

iOS 17.4 (bêta) signe la fin des web apps sur iPhone en Europe



Avec le futur iOS 17.4, Apple va peut-être supprimer en Europe une fonction très utile. La mise à jour devrait en effet rendre impossible l'utilisation des Progressive Web App (PWA).

Vous le savez peut-être, l'année 2024 va être marquée par l'application du Digital Markets Act (DMA), la nouvelle législation sur les marchés numériques. Celle-ci entrera en vigueur le 6 mars 2024 dans tous les pays de l'Union européenne. Apple a d'ores et déjà effectué de nombreux changements, notamment concernant son App Store, et les modifications devraient se poursuivre avec iOS 17.4.

C'est quoi au juste, une « web app » ?

Pour faire simple, une progressive web app est une application qui consiste en des pages (ou des sites web) qui peuvent prendre la forme d'une application native aux yeux de l'utilisateur. Par exemple, il est possible de créer un raccourci vers un site web sur l'écran d'un iPhone, et de bénéficier de diverses fonctionnalités (notifications, accès hors ligne….).

En testant la dernière version bêta du nouvel iOS 17.4, certains utilisateurs ont pu constater la disparition de cette fonction. Si l'on a d'abord cru à un simple bug, il semblerait que cela fasse bel et bien partie du « plan DMA » mis en place par Apple en ce qui concerne l'Europe.

Votre iOS, avec ou sans web app ?

En se mettant en conformité avec la future législation européenne, Apple pourrait ainsi supprimer les web app. De cette manière, les sites pourraient perdre certaines fonctionnalités très utiles.

Pire encore, certains services pourraient devenir totalement inutilisables en tant que tel, iOS ouvrant alors une fenêtre pop-up indiquant « [nom de la web app] va s'ouvrir dans votre navigateur par défaut à partir de maintenant ».
Rappelons que la prise en charge native des PWA remonte à iOS 15.4.
Certains développeurs ont d'ailleurs fait le choix de privilégier les Progressive Web Apps plutôt qu'une application native.
Reste à savoir maintenant si iOS 17.4 signera bel et bien la fin des web apps. Verdict (très) bientôt.

Ransomwares : les paiements de rançons battent tous les records et dépassent le milliard de dollars en 2023

Après une année 2022 « peu » lucrative pour les groupes de ransomwares, les paiements de rançons ont explosé tous les records en 2023, dépassant le milliard de dollars. Un chiffre astronomique, alors même que le nombre de victimes ayant accepté de payer a drastiquement diminué. 1,1 milliard de dollars. C'est le montant total du pactole perçu par les cyberattaquants via le seul canal des ransomwares en 2023. D'après Chainalysis, plateforme d'analyse de données spécialisée dans l'étude de la blockchain, les paiements de rançons en ligne n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé depuis la mise en place de son dispositif de surveillance des crypto-transactions. Une tendance qu'expliquent la multiplication des attaques par rançongiciels, ainsi que l'extorsion de sommes individuelles beaucoup plus importantes en comparaison des années précédentes.

Une reprise à la hausse après un an de presque répit

Comme le démontrent les données collectées et analysées par Chainalysis, la recrudescence des cyberattaques par ransomwares est sans équivoque. En 2023, les opérations d'infections et de demandes de rançon ont explosé dans le monde, ciblant essentiellement les grandes institutions et infrastructures critiques, à l'image des écoles, des hôpitaux, des médias, de grandes entreprises ou encore des agences d'État. Parmi les victimes confirmées, on peut citer Shell, l'University System of Georgia, British Airways, la BBC ou encore le département de l'Énergie américain.
Ces attaques ont en grande partie été menées par le gang pilotant le ransomware Cl0p, connu sous le nom de TA505, via l'exploitation de failles de sécurité répétées dans MOVEit, logiciel de transfert de fichiers très utilisé dans les secteurs de la santé, de la finance, des hautes technologies, ainsi que par les organisations gouvernementales.
Selon Wired, en parallèle des données publiées par Chainalysis, l'entreprise de cybersécurité Recorded Future aurait dénombré 4 399 attaques de rançongiciels en 2023, contre « seulement » 2 581 en 2022 et 2 866 en 2021, soit une augmentation de ce type de mode opératoire de 50 % à 70 % en l'espace de deux ans.

Moins de paiements, mais des sommes versées plus importantes

Pour autant, d'autres chiffres dévoilés par Coveware, société de surveillance des ransomwares et d'accompagnement des victimes de cyber-extorsion, seuls 29 % des entreprises et organisations piratées en 2023 auraient fini par payer la rançon exigée, contre 70 % à 80 % entre 2019 et 2020. Des informations à mettre en parallèle avec le montant total récupéré par les gangs de ransomwares, estimés à 220 millions de dollars en 2019, 905 millions de dollars en 2020, 983 millions de dollars en 2021, 567 millions de dollars en 2022, et 1,1 milliard de dollars en 2023.
De deux choses l'une : les pics de rançons payées en 2020 et 2021 correspondent aux années COVID, période durant laquelle le télétravail généralisé a nettement affecté les mesures de sécurité mise en place par les entreprises ayant poursuivi leurs activités à distance.
Deuxième précision sur laquelle insiste Chainalysis : les faibles sommes perçues en 2022 par les cyberattaquants constituent une anomalie, et non une tendance. En cause : divers facteurs comme la (perturbation des opérations et report des motivations sur un terrain politique plutôt que financier), le refus de certaines grosses entreprises de payer, ou encore l'infiltration du groupe très actif Hive par le FBI. En regard du faible pourcentage de victimes ayant cédé aux demandes de rançons et du montant record de transactions effectuées, on note aussi que les sommes d'argent exigées sont bien plus importantes en 2023.
Une situation que Chainalysis explique principalement par « la chasse au gros gibier », c'est-à-dire le ciblage d'entreprises ne pouvant se permettre d'essuyer des attaques paralysante...



Durant la prohibition, le gouvernement des États-Unis a empoisonné l'alcool tuant plus de 10 000 personnes !



Édictée par le 18e amendement de la Constitution américaine, la prohibition était une interdiction constitutionnelle à l'échelle nationale de la production, l'importation, le transport et la vente des boissons alcoolisées. Cette interdiction a duré 13 ans, de 1920 jusqu'à 1933.

Au début du 19ème siècle, aux États-Unis, l'alcoolisme, la violence et la corruption politique ont amené le lobby conservateur à s'organiser pour mettre fin au commerce des boissons alcoolisées afin de guérir la société malade et affaiblir l'opposition politique.

Cependant, cette interdiction a fourni une base financière pour que le crime organisé se développe grâce au marché noir de l'alcool. Dans une étude menée auprès de plus de 30 grandes villes américaines un an après le début de la prohibition, le taux du crime a augmenté de 24%. En outre, le vol et les cambriolages ont augmenté de 9%, les homicides de 12,7%, les agressions de 13% et la toxicomanie de 44,6%.

L'alcool éthylique industriel a connu une grande popularité. En le volant et en le modifiant, les organisations criminelles ont pu approvisionner les buveurs du pays.

Pour empêcher les contrebandiers d'utiliser de l'alcool éthylique industriel pour produire des boissons illégales, le gouvernement fédéral a ordonné l'empoisonnement de ce dernier. Pour vendre l'alcool industriel volé, la mafia comptaient aussi sur des chimistes pour rendre à nouveau cet alcool buvable. L'alcool volé et redistillé est devenu la principale source d'alcool dans le pays. Ainsi, les fonctionnaires fédéraux ont ordonné aux fabricants de rendre leurs produits encore plus toxiques.

Au milieu de 1927, les nouvelles formules de dénaturation de l'alcool industriel comprenaient des poisons extrêmement forts tels que le kérosène, l'essence, le benzène, le cadmium, l'iode, le zinc, les sels de mercure, la nicotine, l'éther, le méthanal, l'acétone…

Environ 10 000 personnes ont été empoisonnées et tuées en buvant cet alcool toxique.

LE SAVIEZ VOUS

Pourquoi tous les Japonais risquent de se nommer "Sato" dans 500 ans



Selon une étude, tous les Japonais porteront le même patronyme, Sato, d'ici cinq siècles. La raison? La politique du pays qui impose aux couples mariés d'adopter un nom unique.

Le Japon est le seul pays qui oblige les couples mariés à adopter un seul et même nom de famille, au lieu de noms composés des deux époux. Ce sont 95% des femmes mariées qui abandonnent leur nom de naissance. Le pays se retrouve donc avec un nombre total de noms de famille en circulation qui diminue fortement. Dans le même temps, 500.000 couples s'unissent chaque année.

L'économiste Hiroshi Yoshida, professeur d'économie au Centre de recherche sur le vieillissement, a réalisé une étude, publiée dans le quotidien Asahi Shimbun. Selon ses calculs, les deux tendances pourraient conduire les Japonais à tous porter le nom "Sato" d'ici 500 ans. Ce patronyme est actuellement le plus commun au Japon et représente 1,5% de la population japonaise. Entre 2022 et 2023, leur nombre a augmenté de 0,83%. Si la croissance garde cette allure, la moitié des Japonais pourraient porter ce nom en 2446. Et 100% de la population en 2531. Même si cette loi fait débat, la puissante frange patriarco-nationaliste du PLD Parti Libéral Démocrate, presque toujours au pouvoir depuis 1955, refuse de revenir dessus. "Au sein du Parti, il y a des personnes en faveur de la réforme, mais aussi d'autres qui pensent qu'il faut en débattre prudemment. C'est cela la réalité. Elle reflète une opinion publique elle-même divisée sur cette question. Nous prendrons une décision sur les discussions à mener au Parlement en tenant compte de ce contexte", assure Fumio Kishida, Premier ministre et président du PLD.

Un employé du musée de Munich licencié pour avoir accroché sa propre œuvre



Un membre du personnel technique de la Pinakothek der Moderne, musée situé à Munich, a été renvoyé pour avoir accroché l'une de ses propres créations dans l'établissement, selon le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung. Cet homme de 51 ans espérait par ce geste provoquer une percée artistique.

Ce technicien, qui se présente comme un artiste indépendant, avait accès aux salles d'exposition en dehors des horaires d'ouverture. Il aurait introduit subrepticement sa toile de 60 sur 120 cm et l'aurait accrochée sans se faire remarquer. D'après The Guardian, l'incident s'est déroulé le 23 février, mais n'a été dévoilé que cette semaine.

La durée pendant laquelle l'œuvre est restée exposée demeure inconnue, mais le musée suppose qu'elle a été brève. "Les agents de sécurité repèrent immédiatement ce type d'anomalie", a affirmé un porte-parole au Süddeutsche Zeitung, précisant ne pas savoir le sujet de la peinture.

Interdit d'accès au musée

Outre son licenciement, l'individu s'est vu interdire l'accès au musée. La police a également ouvert une enquête après une plainte pour dégradation de biens, l'homme ayant percé deux trous dans un mur vierge pour y suspendre son tableau.

Quelques semaines auparavant, un événement similaire s'était produit à Bonn, en Allemagne. Une étudiante avait introduit, de manière clandestine, l'une de ses toiles dans la Bundeskunsthalle et l'avait fixée au mur à l'aide de ruban adhésif double face. Le musée, qui n'avait pas immédiatement remarqué cet ajout, avait réagi avec humour sur le réseau social X : "Nous trouvons cela amusant et serions ravis de rencontrer l'artiste. Alors, contactez-nous ! Il n'y aura aucun problème, parole d'honneur."

Usa

Une maison flottante aperçue dans la baie de San Francisco



Le 9 avril, un spectacle inhabituel était visible dans la baie de San Francisco, aux États-Unis. Une maison flottante, expulsée de son quai d'origine dans le comté de San Mateo en raison de litiges juridiques, a entamé un voyage de deux jours pour rejoindre son nouvel emplacement à San Rafael. Cette relocalisation marque la fin d'une communauté de maisons flottantes qui ont été forcées de déménager en raison de la réglementation de l'État.

Paraquat : l'Angleterre bannit un pesticide dangereux pour la santé mais en inonde la planète



Le Paraquat pourrait jouer un rôle dans la maladie de Parkinson. Interdit en Grande-Bretagne comme en France depuis 2007, le pesticide est pourtant encore produit en Angleterre, et exporté en masse dans le reste du monde.

Ne vous fiez pas à son nom de fruit exotique. À l'instar du glyphosate, le Paraquat est un herbicide, c'est-à-dire un pesticide visant à détruire les adventices ou "mauvaises herbes" dans les champs cultivés.
Depuis le 11 juillet 2007, cette substance active est interdite à la suite de l'arrêt T-229/04 du Tribunal de première instance des Communautés européennes. En France, l'avis paru au Journal officiel du 4 août 2007 retire les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant du Paraquat, "pour tous les usages agricoles et non agricoles" (INRS, 2012).

La Grande-Bretagne, fabricante puis exportatrice de poison ?

Transposant également la législation européenne, l'Angleterre en a banni l'utilisation… ce qui n'empêche pas l'entreprise agrochimique Syngenta de le fabriquer, encore aujourd'hui, dans son usine de Huddersfield (Yorkshire de l'Ouest, nord du pays), puis de l'exporter vers le Japon, l'Australie ou encore les États-Unis.



De part et d'autre de l'Atlantique, des voix se font entendre. Syngenta est en effet visé par une action en justice intentée par des milliers d'agriculteurs aux États-Unis. Or, pour sa défense, l'entreprise agrochimique se fonde notamment sur une étude portant sur la santé des travailleurs britanniques de son ancienne usine de Widnes, près de Liverpool (BMJ, 2011).
Des journalistes de la BBC (13 février 2024) ont pu consulter des documents juridiques dans lesquels le médecin en chef de Syngenta reconnaît qu'il n'a jamais été question, dans cette étude, de chercher à savoir si d'anciens employés encore en vie étaient atteints de Parkinson, les auteurs s'étant contentés d'examiner les causes de décès de ceux qui n'avaient pas survécu.
Pourtant, l'entreprise était au courant du fait que la maladie était sous-déclarée sur les certificats de décès de l'époque. "Les documents juridiques relatifs au litige américain montrent également que l'étude a été rejetée par trois revues universitaires différentes parce qu'elle ne portait pas sur la santé des travailleurs vivants", notent nos confrères. De quoi relativiser les conclusions de ces travaux…

Témoignage bouleversant

Si au Royaume-Uni, l'association caritative Parkinson's UK réclame par conséquent "des recherches plus solides et indépendantes" sur un éventuel lien entre les pesticides – dont le Paraquat – et la maladie de Parkinson, côté américain, les témoignages bouleversants se succèdent.
"À l'époque, nous n'avions pas de très bonnes machines et je me souviens d'avoir dû nettoyer les buses du pulvérisateur", a confié à nos confrères britanniques Larry Wyles, ancien agriculteur de 80 ans, originaire de Pennsylvanie (États-Unis), atteint de la maladie de Parkinson.
Comptant parmi les plaignants dans le cadre de l'action en justice intentée devant les tribunaux américains, lui qui a utilisé le pesticide dans sa propre ferme pendant plus de vingt ans se souvient : "Je soufflais sur les buses et le Paraquat se retrouvait sur mes mains et sur mes vêtements. À l'époque, je ne savais pas ce que cela me faisait, et mon père non plus."
L'homme estime que Syngenta "devrait se voir interdire de fabriquer à nouveau du Paraquat. On devrait leur demander de le retirer des rayons dès aujourd'hui. On ne m'a jamais dit à quel point ce produit serait préjudiciable à ma santé." Il avoue : "J'ai toujours été très indépendant et aujourd'hui j'ai besoin d'aide pour presque tout."

"Les arguments contre le Paraquat s'accumulent"

La BBC cite l'étude épidémiologique la plus récente, réalisée par le département de neurologie de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), selon laquelle l'exposition au Paraquat augmente le risque de maladie de Parkinson (International Journal of Epidemiology, février 2024).
"Les arguments contre le Paraquat s'accumulent", déclare auprès de nos confrères le professeur Bas Bloem, directeur du Radboudumc Center of Expertise for Parkinson & Movement Disorders aux Pays-Bas. Et d'insister : "les scientifiques du monde entier sont convaincus que le Paraquat est une cause de la maladie de Parkinson".

Ravageuses, les tempêtes tropicales pourraient pourtant sauver nos océans de l'asphyxie

Des chercheurs chinois ont étudié les effets du passage de tempêtes tropicales sur l'oxygénation des océans. Si ces événements climatiques majeurs représentent un risque pour les êtres humains, ils seraient salutaires pour la vie marine.
Effrayantes, elles arrachent parfois tout sur leur passage. Sur les zones côtières, les tempêtes tropicales font parfois des dégâts immenses. Pourtant, selon une étude menée par des chercheurs de l'université de Shanghai (Chine) et publiée dans Frontiers in Marine Sciences, ces cyclones permettraient aux océans de mieux respirer.
La circulation d'oxygène dans les océans préoccupe de plus en plus les scientifiques.
Le changement climatique et les variations atmosphériques entraînent un réchauffement de l'eau, une croissance accrue des algues en surface et donc un obstacle pour les plantes subaquatiques qui créent l'oxygène en profondeur. La circulation verticale de l'eau se trouve alors altérée, privant certaines profondeurs d'oxygène et tuant ainsi une partie de la faune et de la flore de cette zone.

Condoléances

Profondément attristé par le décès de notre consœur et amie **Houria Ayadi,** le collectif du ***Jeune Indépendant,*** présente à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse et pénible circonstance de son soutien et sa profonde sympathie.
Que Dieu le Tout Puissant Accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'Accueille en son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»
Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)



Condoléances

Le directeur général Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du quotidien **Le Jeune Indépendant,** peinés par le décès de la grand-mère de leur collègue Lilia Aït Akli, lui présentent leurs sincères condoléances et l'assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»
Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

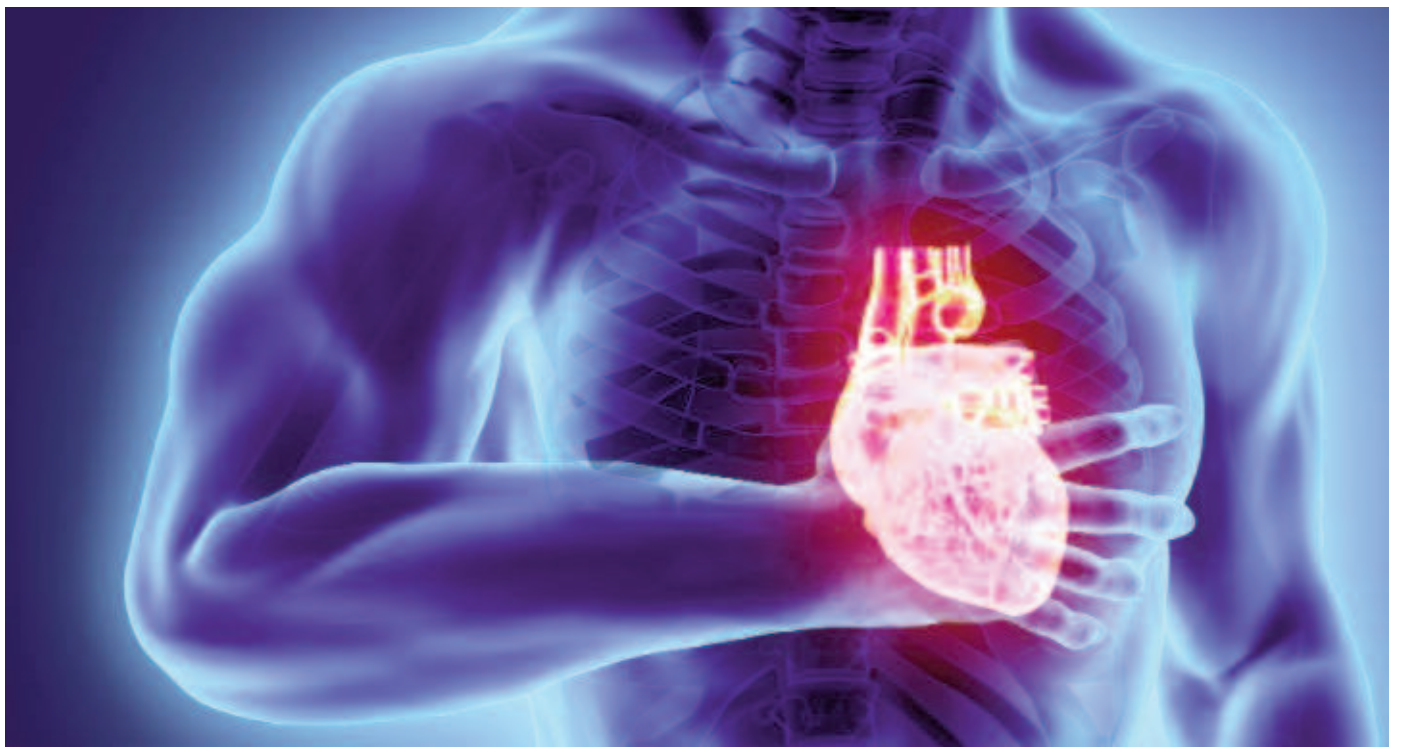
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Angine de poitrine : symptômes, Femme, vit-on longtemps avec ?

Une sensation de serrement au niveau de la poitrine lors d'un effort est un des symptômes d'alerte d'une crise angine de poitrine aussi appelée "angor'. Attention, les symptômes sont parfois plus atypiques chez la femme.



L'angine de poitrine ou "angor" provoque une douleur dans la poitrine derrière le sternum. Ce symptôme peut survenir dans les moments où le cœur a besoin de plus d'oxygène (effort, émotion comme le stress, digestion etc). Les crises d'angor stables se distinguent des crises d'angor instables. Le diagnostic est posé par le médecin traitant et un cardiologue. Le traitement dépendra de la cause.

Définition : c'est quoi une angine de poitrine ?

L'angor, appelé aussi "angine de poitrine" est une atteinte des artères coronaires du cœur qui ne lui apportent pas l'oxygène nécessaire pour fonctionner correctement. Ce manque d'apport essentiel est à l'origine d'une souffrance cardiaque. Il peut conduire à l'infarctus. On distingue :

► l'angine de poitrine stable (ou angor stable ou maladie coronaire) pour laquelle les caractéristiques n'évoluent pas au fil du temps (même cause, même intensité, même durée). Elle survient pendant un effort et disparait à son arrêt.

► et l'angine de poitrine instable, plus grave. Elle correspond à un stade plus avancé avec des crises survenant même au repos, souvent plus fréquentes et plus longues. L'électrocardiogramme, l'échographie, la scintigraphie et la coronarographie permettent de confirmer le diagnostic. Cette angine de poitrine instable est considérée comme une menace d'infarctus du myocarde (on parle de syndrome coronaire aigu) et impose une hospitalisation en urgence dans une unité cardiologique.

Infarctus du myocarde : définition, signes d'une crise cardiaque

L'infarctus fait généralement référence à l'infarctus du myocarde, le muscle du cœur. Néanmoins, un infarctus peut toucher n'importe quel organe vascularisé du corps dès que la circulation artérielle qui "nourrit" les cellules de cet organe est interrompue. Définition, causes, symptômes, bons gestes... Zoom sur l'infarctus.

Quels sont les symptômes de l'angine de poitrine ?

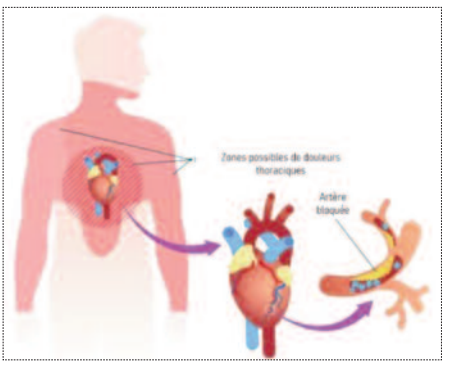
Aux premiers stades, une douleur dans la poitrine derrière le sternum apparaît uniquement lors de l'effort, de la digestion ou d'une émotion, des moments où le cœur nécessite davantage d'oxygène. La douleur est dite "angineuse", c'est-à-dire qu'elle correspond à un serrement en étau à l'arrière du sternum avec des irradiations possibles dans le bras ou dans l'épaule, accompagnée parfois d'une toux. Si l'obstruction des coronaires s'accroît, les symptômes peuvent survenir au repos, c'est l'angor instable qui peut être un signe précurseur d'un infarctus du myocarde.

Quels symptômes chez la femme ?

Les symptômes d'une crise d'angine de poitrine diffèrent d'un individu à l'autre. Chez la femme particulièrement, ils peuvent être "atypiques" et se traduire par des symptômes respiratoires et/ou digestifs au premier plan.

Quelles sont les causes d'une angine de poitrine ?

L'angine de poitrine est provoquée par un rétrécissement du calibre des artères qui va freiner le flux sanguin qui arrive au cœur. La cause la plus fréquente est l'athérosclérose, c'est-à-dire la formation de plaques d'athéromes à l'intérieur des artères coronaires à cause des facteurs de risques cardiovasculaires : tabac, surpoids, sédentarité, hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie et les antécédents familiaux. Cependant, certaines crises d'angor peuvent aussi être en lien avec des spasmes des artères coronaires qui entraînent une constriction suffisante pour diminuer le débit sanguin dans ces vaisseaux comme dans le cas de l'angor de Prinzmetal dont l'origine est inconnue.



Peut-on vivre longtemps avec une angine de poitrine ?

Oui mais à condition d'être suivi régulièrement par le médecin et de surveiller son hygiène de vie. Sans cela, l'angine de poitrine conduit à l'infarctus du myocarde.
Ce risque est majoré s'il s'agit d'un angor "instable" (voir plus bas). Dans ce cas, l'hospitalisation doit se faire en urgence. Pour prévenir la crise d'angor, il faut contrer l'athérosclérose (phénomène qui bouche les artères et prive le coeur de sa bonne oxygénation).
Ainsi :

Réduire son poids si on est en surcharge pondérale (à voir avec le médecin)
Supprimer le tabac
Traiter l'hypertension artérielle si elle est présente
Corriger son taux de cholestérol s'il est trop élevé - Suppression du tabac - Correction d'une HTA - Maintien du cholestérol
"Grâce aux différents traitements (contrôle des facteurs de risque, médicament, pontage...), la douleur d'angine de poitrine peut disparaître et une vie tout à fait normale – active voire même sportive (mais pas n'importe quel sport ni n'importe comment).

Diagnostic : quels tests faire en cas d'angine de poitrine ?

Le bilan d'une douleur thoracique est réalisé par le médecin traitant, en coordination avec un cardiologue. Les examens habituels comprennent :

un bilan sanguin (hémogramme, ionogramme, glycémie, bilan lipidique et rénal) ;
un électrocardiogramme (ECG) au repos, réalisé si possible pendant ou juste après un épisode douloureux d'angine de poitrine ;
une échocardiographie transthoracique de repos ou une IRM si l'échographie n'est pas réalisable. Elle élimine les autres causes de douleurs (anomalie d'une valve, maladie du muscle cardiaque, péricardite, fissure de l'aorte), analyse les mouvements du cœur et calcule la fraction d'éjection du ventricule gauche (recherche d'une insuffisance cardiaque).
Parfois une radiographie du thorax est prescrite si le médecin suspecte une maladie pulmonaire pouvant expliquer les symptômes (pneumonie par exemple). Des examens spécifiques, appelés tests d'ischémie, sont réalisés de façon adaptée à chaque cas :
une épreuve d'effort : ECG d'effort, échocardiographie d'effort ou de stress ;
une scintigraphie ou IRM de stress...
En cas d'urgence, une coronarographie peut être réalisée. Cet examen peut être nécessaire pour identifier directement les sténoses des artères coronaires (zones rétrécies).

Test d'effort : comment ça se passe, durée, où le faire ?

Le test d'effort est un examen qui mesure la réaction du cœur pendant une activité physique soutenue via un électrocardiogramme. Il est particulièrement indiqué après 50 ans, si vous souhaitez reprendre une activité sportive ou si vous avez des facteurs de risque cardiaques. Comment s'y préparer et comment ça se passe ?

A quel âge est-on le plus à risque de faire une angine de poitrine ?

Le risque d'angine de poitrine augmente progressivement en fréquence avec l'âge. Elle concerne davantage les hommes plus de 50 ans, en particulier les fumeurs, souffrant de diabète, d'un excès de cholestérol, d'hypertension artérielle ou d'obésité.

Athérosclérose : définition, traitement, conséquences

L'athérosclérose est une forme de vieillissement des artères. C'est la principale responsable des maladies cardiovasculaires et la première cause de mortalité dans les pays industrialisés.

Comment traiter l'angine de poitrine ?

Les traitements de l'angor peuvent être initialement médicamenteux, mais à des stades avancés, l'angioplastie ou le pontage coronarien deviennent indispensables. Le traitement consiste en l'administration de dérivés nitrés (Lénitral ou trinitrine). Il est important de distinguer la douleur angineuse de la douleur rencontrée en cas d'infarctus du myocarde qui ne cède pas à l'administration de trinitrine et qui nécessite une prise en charge en urgence. En cas d'angor instable, le traitement de base est connu sous l'acronyme BASIC : Bétabloquants, Antiagrégants plaquettaires, Statines, Inhibiteurs de l'enzyme de conversion et Correction (alimentation, réduction des facteurs de risque).

Angioplastie : durée, convalescence après la pose d'un stent

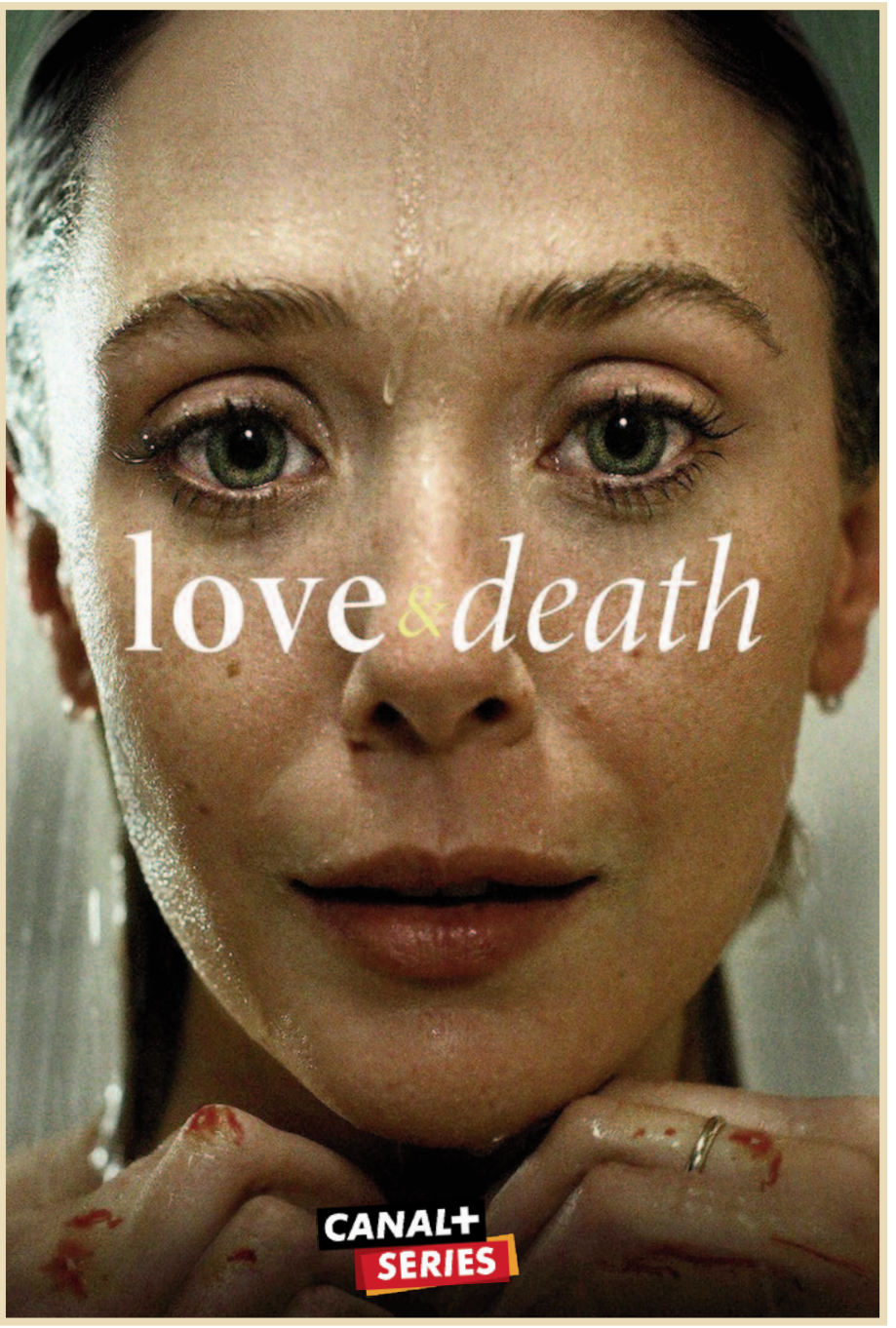
Réalisée dans le cadre de la prise en charge de la maladie coronarienne, l'angioplastie permet de dilater les artères coronaires rétrécies ou sténosées pour maintenir leur perfusion. Elle a connu plusieurs révolutions technologiques au cours des 30 dernières années et constitue une alternative au pontage coronarien.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Comédie, France 2021 — TF1
Super-héros malgré lui

21h00 Comédie France, 2012 — France 2
Astérix et Obélix : au service de sa Majesté

20h55 Magazine de société - France 2024 — M6
Zone interdite

20h55 Motocyclisme ,2024 — CANAL+
Moto GP : Grand Prix des Amériques

20h55 Cinéma Biographie — W9
France - Belgique - Allemagne, 2021
Eiffel

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
États-Unis - 2008
The Dark Knight, le chevalier noir

21h05 Film fantastique — 6ter
Allemagne 2014
Bleu saphir

20h50 Comédie dramatique,2022 — CINE+ PREMIER
Tempête

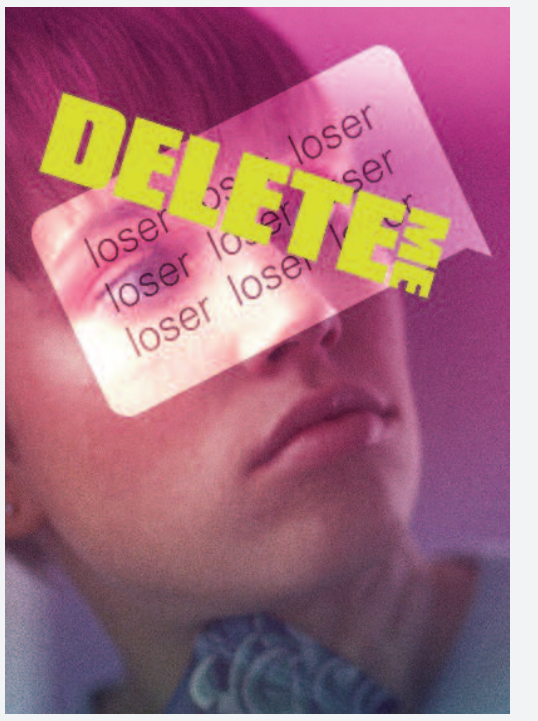
21h20 Film d'action, 2018 — C8
Hunter Killer

20h50 Comédie Etats-Unis, 2023 — CINE+ CINEMA
Champions

22h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2011
Le Skylab

21h20 Magazine de société — TMC
France
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Norvège,2023
Saison 2 Épisode 1/2

Delete Me

Sanna essaie de se faire connaître du plus grand nombre en tant qu'influenceuse sur les réseaux sociaux.

22h34

Série policière Etats-Unis, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Love & Death

En 1978, à Wylie dans le Texas, Candy Montgomery, une femme au foyer, supporte de moins en moins la routine du quotidien seule à la maison pendant que son époux est pris par sa carrière professionnelle. Elle tombe sous le charme d'Allan Gore, un homme marié qui fréquente la même église méthodiste avec son épouse Betty. Un jour, Candy ose avouer ses sentiments à Allan. Ce dernier se sent également troublé d'autant plus que son épouse se montre souvent acariâtre et austère.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:28	12:31	16:08	18:57	20:24
CONSTANTINE	04:33	12:36	16:13	19:01	20:27
ALGER	04:48	12:50	16:27	19:15	20:41
OUARGLA	04:48	12:41	16:15	19:03	20:24
CHLEF	04:55	12:57	16:34	19:22	20:48
MOSTAGANEM	05:00	13:01	16:38	19:27	20:52
ORAN	05:04	13:05	16:41	19:30	20:55

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7865 — DIMANCHE 14 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	14°
Oran	20°	13°
Constantine	22°	10°
Ouargla	21°	11°

DURANT LES JOURS DE FÊTE

Hécatombe sur les routes et drames domestiques

Les jours de fête, censés être un moment de convivialité, ont été, pour certaines familles, assombris par un bilan macabre d'accidents de la circulation et de victimes de monoxyde carbone.

Selon les chiffres communiqués par la Protection civile, 19 personnes ont perdu la vie et 1 013 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le pays durant les trois jours de l'Aïd.

Le premier jour a été le plus meurtrier avec 10 décès et 348 blessés, suivi du deuxième jour avec 6 décès et 425 blessés, et enfin le troisième jour avec 3 décès et 425 blessés, a indiqué la même source, soulignant que le bilan final des accidents de la route durant le mois sacré est établi à 167 décès et 6 180 blessés.

En plus des accidents de la route, le monoxyde de carbone a également causé la mort de deux personnes dans les wilayas d'Oum El-Bouaghi et Aïn Témouchent. Six autres personnes ont été incommodées par ce gaz dangereux émanant des dispositifs de chauffage et d'eau chaude à l'intérieur de leurs habitations. Ces derniers ont reçu des soins de première urgence.

Les intempéries ont également nécessité l'intervention des secours de la Protection civile dans cinq wilayas, à savoir, Bouira, Tizi Ouzou, Ouargla, El-Oued et El-Meghaïer. A El-Meghaïer, 21 personnes à bord d'un véhicule Toyota Hilux, coincées par la boue au village Aïn Cheikh, commune de Sidi Khelil, ont été secourues et évacuées vers l'hôpital local.



Un aïd meurtrier.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales au centre-ville de la commune d'Ouargla, à la cité Béni Thour et à l'avenue Palestine. A El-Oued, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont également été effectuées, à la cité 17-octobre et à la cité Essahn El-Aouel, commune d'El-Oued, ainsi qu'à la cité du 5-Juillet, commune Bayadha. La Protection civile a également signalé que le trafic routier reste «difficile» à la circulation dans certaines wilayas, à l'instar de Tizi Ouzou, commune de Iboudraren sur la RN 33 en allant vers Tikjda, la RN 30 en allant vers la commune de M'chedallah (wilaya de Bouira) mais aussi la RN 33, difficile à la circulation au niveau de la commune d'El-Asnam, wilaya de Bouira, et ce suite au cumul de la neige.

Face à ce bilan tragique, la Protection civile appelle les automobilistes à la prudence sur les routes, à respecter le code de la route et la vitesse, l'une des principales causes des accidents. Elle rappelle également les dangers du monoxyde de carbone et recommande d'aérer régulièrement les habitations et de faire entretenir les chaudières et chauffe-eau par des professionnels.

Les services de la Gendarmerie nationale ont, pour leur part, recensé, au niveau de leur territoire de compétence, 206 morts et 742 blessés dans 508 accidents de la route survenus durant 28 jours du mois de ramadhan. Le responsable de la communication au centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, Abdelhamid Amrani, a indiqué hier que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, citant la négligence des conducteurs ayant provoqué 82 accidents, la circulation volontaire sur la voie gauche 49, la non-rétrogradation de la vitesse aux virages 45, le non-respect de la distance de sécurité 41 et l'imprudence des piétons 37 accidents.

Concernant le nombre d'accidents par wilaya, Alger arrive en tête avec 43 accidents, suivie de M'sila (22), Chlef (21) et Oran (18). Comparativement à la même période de l'année dernière, le nombre de décès a enregistré une hausse de 11 % et celui des blessés 18 %, selon M. Amrani.

Meriem Djouder

AU PREMIER JOUR DE L'AID

Deux Algériens tués à Bordeaux par un Afghan

UN JEUNE algérien a été tué et un autre blessé au couteau mercredi soir par un afghan alors qu'ils étaient assis sur la pelouse près d'une berge du fleuve de la Garonne à Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, ont indiqué des sources policières et judiciaires.

Selon la police, peu après 19 h 30, mercredi, alors que de nombreux Bordelais profitaient du retour du beau temps pour boire un verre sur les pelouses qui bordent le fleuve, un homme, vêtu «d'un qamis et d'un keffieh couvrant son visage et ne laissant voir que ses yeux», a interpellé les deux algériens de 26 et 37 ans, natifs de Jijel, ville côtière de l'est algérien, qui buvaient des bières sur l'herbe sur les bords de la Garonne, un lieu prisé par les promeneurs.

Les deux individus se trouvaient sur la pelouse à proximité du miroir d'eau» lorsqu'ils «ont été invectivés avec un français approximatif aux alentours de 19h30 par un individu qu'ils ne connaissaient pas pour des raisons liées à leur consommation d'alcool», a expliqué la procureure de la République de Bordeaux, Frédérique Porterie qui s'exprimait dans une conférence de presse. «Les deux amis lui ont répondu que ça ne le regardait pas, c'est à ce moment que l'auteur leur assénait des coups de poing». Les deux amis, l'un sans domicile fixe, l'autre hébergé par une association d'aide aux migrants, se seraient alors levés et lui auraient lancé des canettes de bière. L'agresseur serait revenu, aurait sorti un couteau à cran d'arrêt, et les a poignardé tour à tour. L'une des deux victimes décédait sous le coup des blessures infligées.

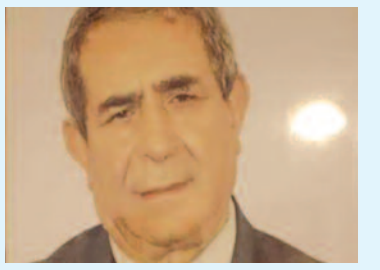
Selon la magistrate, l'auteur des faits, qui est d'origine afghane et âgé de 25 ans, aurait eu auparavant une première altercation avec d'autres individus, «pour des motifs similaires, parce qu'ils buvaient du rosé en ce jour d'Aïd.» Il s'en serait suivi des coups avant qu'il exhibe son couteau, et ne parte en direction du miroir d'eau là où les deux jeunes algériens se trouvaient.

Après son agression, l'auteur s'éloignait ensuite en direction du pont de pierre, non loin du lieu du drame. «Un équipage de trois policiers qui sortait d'une mission de sécurisation intervenait dans les minutes suivantes, décrit la procureure. L'équipage descendait au bord de la berge [de la Garonne] par des escaliers, demandait au mis en cause de lâcher son arme. Il s'est alors dirigé vers eux couteau à la main. Devant cette attitude menaçante l'un des policiers a fait usage de son arme de type fusil d'assaut.» Le décès de l'agresseur était constaté à 20h10.

Selon la même source, les autopsies des deux victimes ont été pratiquées dans la nuit. La première porte neuf plaies par arme blanche, «dont quatre pénétrant la paroi thoracique.» S'agissant de l'assaillant, «le décès est en relation avec des plaies multiples, provoquées par trois projectiles entrés au niveau du thorax.»

L'homme blessé a été transporté en urgence absolue au CHU Pellegrin. Il souffre de trois plaies par arme blanche. Opéré en urgence, ses jours ne sont plus en danger.

M. B.



MOUDJAHID ET MÉDECIN DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION

Mohamed Toumi s'est éteint à 98 ans

LE MOUDJAHID et docteur Mohamed Toumi, officier de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'un des premiers médecins de la Guerre de libération nationale, est décédé à l'âge de 98 ans, a indiqué le ministère des Moudjahidine et Ayants-droit. Le défunt était l'un des militants du mouvement national au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Ayant rejoint tôt les rangs de la Révolution nationale, le regretté faisait partie des étudiants qui ont fondé et encadré le système de santé de l'ALN, notamment dans la Wilaya II historique. Le défunt fut également parmi les premiers à servir la Nation avec dévouement dans le secteur de la santé, et un exemple pour les autres générations qui ont poursuivi le parcours avec brio, en vue de promouvoir ce système national vital. Dr Toumi qui a occupé le poste de chef de service Cardiologie au centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha à Alger, fait partie, également, des membres fondateurs de la faculté de médecine d'Alger. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a exprimé «ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt, à ses compagnons d'armes et à la famille du secteur de la santé, priant Dieu Tout-Puissant de prêter patience et réconfort aux siens».

S. N.

CONSTANTINE

Deux personnes asphyxiées au monoxyde de carbone

DEUX personnes habitant à la cité El Yasmine, dans la commune de Constantine, sont décédées hier asphyxiées au monoxyde de carbone dégagé par une chaudière, ont indiqué les services de la direction de la Protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Constantine sont intervenus vers 11h44 sur le lieu de l'incident, ayant causé la mort, sur place, de deux personnes âgées de 37 et 53 ans, dont le décès a été confirmé par le médecin pompier, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Les deux corps sans vie ont été évacués vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Ben Badis, a ajouté la même source.

S. N.